

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



الوكالة الوطنية للإحصاء
والتحليل الديموغرافي والإقتصادي
ANSADE

Agence Nationale de la Statistique
et de l'Analyse Démographique
et Economique



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat
RGPH-5

Thème 12 : Caractéristiques socioéconomiques des femmes



TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	6
LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	4
SICLES ET ABREVIATIONS	5
INTRODUCTION	8
1. CONTEXTE	10
2. DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	13
3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION FEMININE MAURITANIENNE	- 15 -
3.1. Evolution de la population mauritanienne	- 15 -
3.2. Evolution des effectifs des femmes.....	- 16 -
3.3. Importance numérique des femmes et répartition spatiale	- 17 -
3.4. Structure par âge de la population féminine	- 19 -
3.4.1 Structure par âge quinquennal.....	- 19 -
3.4.2. Rapport de féminité de la population par âge.....	- 20 -
3.4.3. Structure par grands groupes d'âge selon le milieu de résidence	- 21 -
3.4.4. Age moyen et âge médian des femmes.....	- 22 -
3.5. Etat matrimonial.....	- 23 -
3.5.1. Etat matrimonial selon le sexe.....	- 24 -
3.5.2. Etat matrimonial selon le milieu de résidence	- 25 -
3.5.3. Etat matrimonial selon le groupe d'âge.....	- 25 -
3.5.4. Proportion des femmes mariées et nombre de mariages.....	- 26 -
3.5.5. Proportion des femmes célibataires.....	- 28 -
3.5.6. Proportion des femmes divorcées	- 28 -
3.5.7. Pratique de la polygamie.....	- 30 -
3.6. Fécondité.....	- 31 -
3.7. Population féminine étrangère	- 32 -

4. EDUCATION ET SANTE DES FEMMES	- 33 -
4.1. Alphabétisation de la population	- 33 -
4.2. Fréquentation d'établissement scolaire	- 35 -
4.3. Niveau d'instruction des femmes	- 36 -
4.4. Connaissances en langues des femmes	- 37 -
4.5. Santé des femmes	- 38 -
5. PARTICIPATION DES FEMMES A LA VIE ECONOMIQUE.....	- 40 -
5.1. Situation de la population féminine active	- 40 -
5.2. Statut dans la profession.....	- 43 -
5.3. Types d'activités économiques exercées	- 44 -
6. CARACTERISTIQUES DES FEMMES CHEFS DE MENAGE.....	- 45 -
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	- 49 -
BIBLIOGRAPHIE	- 51 -
ANNEXE A	- 53 -
ANNEXE B	77

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de la population totale selon le sexe entre 2000 et 2023	- 16 -
Tableau 2: Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe en 2023.....	- 17 -
Tableau 3 : Etat matrimonial des femmes selon le groupe d'âge, 2023	- 26 -
Tableau 4 : Proportion de femmes mariées par milieu de résidence selon la fréquence de remariage	- 27 -
Tableau 5 : Taux d'analphabétisme en 2023 par sexe et par milieu de résidence (10 ans et plus)	- 34 -
Tableau 6 : Niveau d'instruction de la population féminine des 6 ans et plus, selon le sexe.....	- 37 -
Tableau 7 : Langues écrites et parlées par la population de 10 ans et plus selon le sexe.....	- 38 -
Tableau 8 : Occurrence de maladies chroniques selon le sexe	- 39 -

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la population mauritanienne (1977-2023)	- 15 -
Graphique 2 : Evolution de la population selon le sexe, RGPH 2000-2023, ANSADE	- 16 -
Graphique 3 : Evolution de la proportion de la population féminine, RGPH 2000-2023, ANSADE	- 17 -
Graphique 4 : Pourcentage de femmes par Wilaya en 2023, RGPH-5, ANSADE.....	- 18 -
Graphique 5 : Evolution des proportions de femmes (%) par Wilaya de 2000 à 2023, RGPH3-5, ANSADE.....	- 19 -
Graphique 6 : Répartition (%) des catégories d'âge des femmes 2023, RGPH5, ANSADE	- 20 -
Graphique 7: Rapport de féminité par âges quinquennaux, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 21 -
Graphique 8 : Répartition des grands groupes d'âges par milieu de résidence, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 21 -
Graphique 9 : Age moyen par Wilaya selon le milieu de résidence, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 22 -
Graphique 10 : Age moyen et médian par milieu selon le sexe, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 23 -
Graphique 11: Répartition des femmes selon l'état matrimonial, 2023, RGPH-5, ANSADE.....	- 24 -
Graphique 12: Répartition de la population par sexe selon l'état matrimonial, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 24 -
Graphique 13: Etat matrimonial des femmes selon le milieu de résidence, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 25 -
Graphique 14: Répartition (%) du nombre de mariages des femmes, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 27 -
Graphique 15: Répartition (%) régionale des femmes célibataires en 2013 et 2023, RGPH4-5, ANSADE	- 28 -
Graphique 16 : Répartition (%) régionale des femmes divorcées en 2023 et 2013, RGPH4-5, ANSADE.....	- 29 -
Graphique 17 : Répartition (%) régionale des femmes vivant en polygamie en 2013 et 2023, RGPH, ANSADE..	- 30 -
Graphique 18: Distribution de l'ISF selon la Wilaya en 2023, RGPH-5, ANSADE	- 31 -
Graphique 19: Répartition (%) de la population féminine étrangère par Wilaya, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 32 -
Graphique 20: Evolution du taux d'analphabétisation des femmes 2000-2023, RGPH3-5, ANSADE	- 33 -
Graphique 21: Taux d'analphabétisation selon groupes d'âges et le sexe, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 34 -
Graphique 22: Taux d'alphabétisation par âge selon le milieu de résidence, 2023, RGPH-5, ANSADE.....	- 35 -
Graphique 23 : Fréquentation scolaire des filles de 6-11 ans par Wilaya, 2023, RGPH-5, ANSADE.....	- 36 -
Graphique 24: Situation d'activités des femmes, 2023, RGPH-5, ANSADE.....	- 41 -
Graphique 25: Situation d'activités des femmes selon leur état matrimonial, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 42 -
Graphique 26: Répartition des statuts des actifs occupés par sexe, 2023, RGPH-5, ANSADE	- 43 -
Graphique 27 : Types d'activités économiques par sexe, 2023, RGPH-5, ANSADE.....	- 44 -
Graphique 28 : Répartition (%) du sexe des chefs de ménage, 2023, RGPH-5, ANSADE.....	- 45 -
Graphique 29: Répartition (%) des femmes cheffes de ménage par Wilaya, 2023, RGPH-5, ANSADE.....	- 46 -
Graphique 30: Répartition (%) des femmes cheffes de ménage selon le groupe d'âge, 2023, RGPH-5, ANSADE-	- 46 -
Graphique 31: Distribution des niveaux d'instruction des chefs de ménage selon le sexe, 2023, RGPH-5, ANSADE .-	- 47 -
Graphique 32: Etat matrimonial des cheffes de ménage selon le milieu de résidence, 2023, RGPH-5, ANSADE .-	- 47 -

SICLES ET ABREVIATIONS

ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
AMI	Agence Mauritanienne d'Information
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
ONS	Office National de la Statistique
ONU	Organisations des Nations Unies
ODD	Objectifs de Développement Durable
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
MASEF	Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille
OHCR	Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
SNIG	Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre
ONDEF	Observatoire national des droits de la femme et de la fille
GSG	Groupe Suivi Genre
CIIG	Comité Interministériel d'Institutionnalisation du Genre
MGF	Mutilations Génitales Féminines
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
EDSM	Enquête Démographique et de Santé de la Mauritanie
EPCV	Enquêtes Permanentes sur les Conditions de vie des ménages
ENESI	Enquête sur la Situation de l'Emploi et du Secteur Informel en Mauritanie
BIT	Bureau International du Travail

RESUME EXECUTIF

Afin d'appréhender la situation sociodémographique et économique des femmes et d'évaluer l'impact des programmes et politiques mises en place, en faveur des femmes, il est nécessaire de disposer de données à jour et de qualité. C'est dans cet objectif qu'ont été exploitées les données quantitatives issues du cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) réalisé en 2023, qui viennent à être utilisées comme outils d'évaluation du respect des engagements pris aux niveaux international, régionaux et nationaux en matière de droits et d'autonomisation des femmes. Elles permettent d'analyser le profil et les caractéristiques des femmes par rapport à leur implication dans la vie économique et sociale.

Les résultats du RGPH-5 ont permis de mettre en lumière une évolution notable du volume de la population féminine mauritanienne ainsi que ses principales caractéristiques socioéconomiques sur l'ensemble du territoire national.

A l'image de la croissance démographique qu'a connue la population mauritanienne dans sa globalité, la population féminine s'est elle aussi accrue, passant de 1 266 447 soit 50,49% de la population totale en l'an 2000, à 1 794 294 femmes, correspondant à 50,72% en 2013, jusqu'à 2 552 062 soit 51,8% en 2023. Les données du recensement, indiquent une répartition spatiale inégale de la population féminine selon le milieu de résidence, où les femmes représentent 52,9% dans les zones rurales contre 50,9% en milieu urbain et dans la même mesure, au sein des différentes Wilayas, où la proportion de femmes varie de 37,4% dans l'Inchiri à 55% dans l'Assaba. Le taux de féminité au niveau national s'élève à 107 femmes pour 100 hommes 2023 (au lieu de 102,9% en 2013).

Les femmes en Mauritanie sont jeunes et plus âgées que leurs compatriotes masculins, leurs âges moyens respectifs sont de 23,8 ans et 23,3 ans, et elles le sont davantage en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'état matrimonial prééminent est le mariage (45,1%) et le divorce qui concerne 7,7% des dénombrées âgées de 10 ans et plus est en recul depuis 2013. Et en moyenne, une femme se marie 1,3 fois. Il en ressort également que la pratique de la polygamie s'est accentuée, passant de 13,6% en 2013 à 18% en 2023.

En matière d'éducation, le taux d'analphabétisation de la population est en régression et celui des femmes est de 33,5%, soit un écart de 3,4 depuis dix ans, comparativement à celui des hommes qui est actuellement de 28,1%. La fréquentation de l'école par les filles de 6 à 11 ans a connu un rebond conséquent, passant de

48,8% en 2013 à 96,8%, pendant que 40,8% des femmes de 10 ans et plus ne savent lire et parler aucune langue. Concernant leur santé, 7,3% des femmes souffriraient d'une maladie chronique.

En termes d'occupation, la population féminine de de 14 à 64 ans en emploi constitue 27,39%. L'activité de prédilection des femmes est le commerce, qu'elles exercent à 37,4%.

En Mauritanie, 40,6% des ménages ordinaires sont dirigés par des femmes, une proportion en augmentation relativement au dernier recensement et elles se distinguent par leur statut de mariées pour la plupart. Des cheffes de ménage mieux éduquées qu'en 2013 mais moins instruites que leurs homologues masculins, puisque seules 28,7% d'entre elles n'ont aucun niveau contre 23,7% des hommes. Plus des trois quarts des jeunes de 12 à 19 ans dirigeant de ménages sont des femmes.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA POPULATION FEMININE

Intitulé de l'indicateur	Niveau de l'indicateur			
	Urbain	Rural	Nomade	National
Population féminine	1 344 143	1 198 940	8 979	2 552 062
Poids relatifs des femmes	50,9	52,9	46,0	51,8
Rapport de féminité	103,6	112,3	85,1	107,4
Taux d'analphabétisation (%)	23,4	45,6	62,5	33,5
ISF (%)	4,1	5,5	3,9	4,7
Age médian (ans)	20	17	19	19
Taux de Mariage (%)	42,3	48,4	54,3	45,1
Taux de divorce (%)	9,6	5,5	3,1	7,7
Taux d'emploi (%)	15,4	17,2	--	27,39
Taux de cheffes de ménage (%)	38,0	43,9	16,3	40,6

Source : RGPH-5 2023, ANSADE

INTRODUCTION

La Mauritanie a réalisé son cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) en 2023 après ceux de 1977, 1988, 2000 et 2013, exclusivement numérique. Le RGPH-5 intègre de nombreuses innovations technologiques telles la numérisation complète de la cartographie censitaire et du dénombrement incluant l'utilisation des tablettes pour la collecte des données géospatiales des ménages, des infrastructures et de l'habitat. Ces technologies apportent des niveaux de précision plus élevés et des possibilités de contrôles opérationnels plus efficaces permettant le suivi du processus de collecte des données en temps réel et garantissant une meilleure qualité des informations recueillies.

La collecte des données du RGPH-5 s'inscrit dans le cadre des objectifs opérationnels issus de la Stratégie Nationale Décennal de Développement de la Statistique (SNDDS 2021-2030) et les données recueillies sont essentielles dans plusieurs programmes et stratégies, pour l'évaluation du plan d'action 2021-2025 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Prospérité Partagée (SCAPP) et des politiques générales du Gouvernement. De manière plus spécifique, le RGPH-5 est un outil privilégié pour : (i) le suivi des politiques de réduction de la pauvreté et des progrès réalisés en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ; (ii) l'établissement d'un système d'informations statistiques fiable, permettant de renseigner les indicateurs pertinents d'évaluation d'impacts des actions prises dans le cadre du Programme Prioritaire Élargi du Président de la République (ProPEP) ; (iii) l'actualisation des indicateurs structurels issus du dernier recensement, en tenant compte des mutations démographiques et socio-économiques survenues depuis le dernier RGPH de 2013 ; (iv) la planification, la gestion et l'évaluation de programmes portant sur des domaines variés tels que l'enseignement, l'emploi, la santé, l'urbanisation et l'habitat, la décentralisation, etc. ; (v) l'élaboration des cartes géoréférencées en tant qu'outils importants de la planification sectorielle et l'amélioration de la bonne gouvernance locale.

Le présent rapport a pour objectif de présenter la situation socio-économique de la femme mauritanienne au regard des données statistiques et quantitatives disponibles, issues du RGPH-5. En effet, les progrès de la Mauritanie dans tous les domaines de développement sont tributaires de l'implication des femmes dans la vie socioéconomique et les politiques gouvernementales. Représentant près de 52% de la population, la femme occupe une place essentielle dans la société mauritanienne et doit à ce titre, être au cœur des politiques de développement.

Bien que des avancées considérables aient été opérées pour le renforcement du pouvoir économique des femmes, la promotion de leurs droits, l'encouragement de leur participation dans la vie politique ainsi qu'en matière d'éducation et de santé, des changements de la vision stéréotypée de la société par rapport à la

position de la femme dans le processus de développement demeurent nécessaires. Ceci représente un réel défi à relever dans une société encore largement marquée par le poids des traditions et de multiples préjugés en plus de la pression des obligations domestiques qui contribuent à limiter les avantages des femmes à exploiter de nombreuses opportunités offertes.

Toutefois, le rôle de la femme étant fondamental dans tout processus de développement du pays, plusieurs stratégies ont été mises en œuvre afin de protéger contre les violences envers les femmes, d'améliorer leurs conditions et prévenir leur marginalisation, voire exclusion, du marché du travail afin d'éviter la dépendance qui en résulterait.

1. CONTEXTE

Sur le plan juridique, la Mauritanie s'est dotée d'un arsenal législatif conséquent depuis des décennies et œuvre pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD 4 et 5) relatifs à l'éducation équitable et aux droits des femmes.

La Constitution de l'Etat mauritanien (2017) qui assure l'égalité devant la loi à tous les citoyens, notamment sans distinction de sexe, confère également une série de droits à la femme dont ceux du vote, de l'éligibilité¹, de l'accès à la propriété et l'héritage, et interdit toute forme de violence morale ou physique (art. 13.4). La loi 2018-023 portant incrimination à la discrimination, incrimine à tous égards toute discrimination fondée sur le genre et la loi 2017-025 relative à la Santé de la reproduction quant à elle, recadre des dispositions sur les droits reproductifs et la planification familiale en les reconnaissant comme des droits constitutionnels et universels. Outre ces dispositifs, le cadre matrimonial en Mauritanie qui est régi par le Code du Statut Personnel (2001) fixe, entre autres, la majorité et l'âge du mariage à 18 ans, sauf exceptions.

Au niveau institutionnel, plusieurs programmes et déclarations de politiques des gouvernements ont consacré des volets relatifs à la politique de résorption des inégalités résultant des discriminations sociales, et d'autonomisation des femmes pour une participation active au processus de développement (Annexe B dresse une liste).

En termes de participation à la vie politique, certaines femmes occupent des postes de leadership dans la société. Les femmes ont un droit à un quota minimal correspondant à 20 % des sièges de conseils municipaux et disposent d'une liste féminine nationale dédiée lors des législatives, augmentant de ce fait la représentation des femmes au Parlement. Dépassant ce quota en 2023, où elles étaient 35,6%² parmi les conseils municipaux, les femmes n'ont pas encore approché la parité dans les métiers à pouvoir politique. Elles représentent en effet, 6,2% des députés³, elles détiennent 20,6% des postes ministériels⁴, 14,7% occupent des positions de secrétaires générales⁵, 7,3% parmi les ambassadeurs, 6,6% sont Wali et 17,3% maires⁴.

La société mauritanienne, dans son ensemble, est régie par un système patriarcal où l'homme est le détenteur de l'autorité, déterminant ainsi l'environnement socioculturel et les normes sociales et genre en

¹ Loi organique n° 2012-029 portant sur l'élection des députés à l'Assemblée nationale (art 3), Loi organique n° 2012- 034 portant sur la promotion de l'accès des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives (art. 4)

² CENI/ONDEF, 2023

³ Ces chiffres sont sourcés dans « Profil genre de la Mauritanie, BAD 2022 »

⁴ Selon l'AMI, 2023 : 5 ministres et une commissaire à la sécurité alimentaire.

vigueur, bien qu'il existe toutefois des nuances coutumières selon les catégories sociales ou ethniques au sein desquelles les femmes jouissent d'une plus grande autonomie et autorité dans la sphère privée.

Malgré les efforts considérables effectués par la Mauritanie pour l'autonomisation des femmes et des filles, des freins subsistent et entravent leurs épanouissements.

Le classement Indice Genre et ODD de la Mauritanie est de 135ème sur 144 pays (en 2022)⁵ et l'Indice 2021/2022 sur les femmes, la paix et la sécurité la classe au 157ème rang sur 170 pays, soit le 13e pire rang⁶ mondial, en termes de statut et d'autonomisation des femmes en raison notamment de la persistance de la violence basée sur le genre favorisée par les tabous sociétaux⁷ et l'insuffisance du système de protection⁸, en effet, la violence conjugale n'est pas reconnue dans la société en tant que type de violence faite aux femmes⁹. Malgré l'interdiction des mutilations génitales féminines (MGF), la prévalence générale des MGF dans le pays reste très élevée (67 %) bien qu'une diminution des taux de MGF (45% pour les filles de moins de 14 ans) soit constatée, la persistance de cette pratique est concertante, en particulier dans les zones rurales (77% contre 55% dans les zones urbaines)¹⁰.

Par ailleurs, en termes de nuptialité, la proportion de femmes mariées parmi les femmes de 15-49 ans en Mauritanie était de 63%¹¹ dont 8% en situation de polygamie, une pratique encore relativement répandue dans le pays. L'âge médian au premier mariage (des femmes de 20-49 ans) a atteint les 19,6 ans et concernant la fécondité, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est de 5,2 enfants selon l'EDSM 2019/2021. Le mariage des filles mineures (moins de 18 ans) est relativement courant (35,2%)¹².

En outre, le pays affiche l'un des taux de mortalité les plus élevés au monde, les grossesses précoces, le manque d'espacement des naissances et l'absence de soins prénataux en seraient les principales raisons, selon le Groupe de Travail d'expertes de l'ONU envoyé en Mauritanie en 2023.

Ainsi, un renforcement du contrôle des applications des textes accompagné de campagnes d'éducation et de sensibilisation continues en plus d'un meilleur accès aux services de santé favoriseraient la prise de conscience collective pour la prévention et la réduction des phénomènes précités.

⁵ Orchid Projet MFG/E en Mauritanie, Bref compte-rendu, 2023

⁶ Georgetown Institute for Women, Peace and Security, 2021

⁷ Réflété dans le rapport d'Afrobarometer Round 9 (2021/2023)

⁸ Département d'Etat des Etats-Unis, 2023, Assemblée Générale des Nations Unies, 2024

⁹ Enquête sur toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des fillettes, ONS, 2018

¹⁰ Rapport du Groupe de travail des Nations unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles, publié en 2023

¹¹ Au moment de l'EDSM 2019/2021

¹² MICS, 2015

En matière de croissance, la performance de la Mauritanie en 2023 est jugée¹³ supérieure à la moyenne mondiale de 3% et à celle de l'Afrique subsaharienne de 2.9%.

Les perspectives de croissance du pays à moyen terme sont favorables, toutefois, l'atteinte d'un potentiel de croissance durable qui passe, notamment par l'optimisation de l'utilisation de la main-d'œuvre existante et la faible utilisation du capital humain en Mauritanie reste un défi. En effet, les enfants nés en 2024 ne pourront espérer utiliser que 15 % de leur potentiel de capital humain d'ici l'âge de 18 ans.

En 2020, le pays se classait au 177^{ème} rang mondial dans l'Indice sur les femmes, l'entreprise et le droit¹⁴ et les inégalités hommes-femmes en termes de capital humain coûteraient à la Mauritanie 19 % de sa richesse nationale. De ce fait, le pays pourrait augmenter sa richesse de 19 % si les femmes avaient davantage d'opportunités de participer pleinement à l'activité économique.

Par ailleurs, les femmes sont souvent engagées dans les activités informelles, le taux de chômage était de 17,3% pour les femmes contre (9,3% pour les hommes)¹⁵ et leur taux de participation à la main d'œuvre est de 30,8%, soit deux fois moins que celui des hommes. Quant à l'entrepreneuriat, il se dénombre seulement 14% de création d'entreprises par des femmes en 2023 depuis l'existence du Guichet Unique¹⁶.

Par conséquent, la réduction des disparités entre les sexes, l'intensification de l'inclusion des femmes dans la force de travail ainsi que leur accès à l'éducation et aux opportunités économiques sont essentielles pour maximiser le potentiel économique du pays.

Eu égard à ce qui précède, la réalisation d'études ciblant les conditions de vie des femmes et le développement d'indicateurs sur le genre pour mieux comprendre leur situation socioéconomique et orienter les politiques et programmes spécifiques semblent essentielles et ceci passe inévitablement par la mise en place de système de collecte et la réalisation d'analyses de données désagrégées selon le sexe en vue de disposer d'outil d'aide à une précision de décision plus rationnelle.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'élaboration du présent rapport d'analyse des caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population féminine en Mauritanie à partir des données collectées dans le cadre du RGPH-5. L'étude statistique concernera la structure démographique de la population féminine, l'état de l'éducation et la santé, la participation de la femme à la vie socioéconomique ainsi que les conditions de vie de foyers dirigés par les femmes.

¹³ Rapport de la Banque Mondiale, 2024

¹⁴ Banque Mondiale

¹⁵ EPCV 2019-2020

¹⁶ Site web du Guichet Unique

2. DEFINITION DES CONCEPTS CLES

La définition des concepts de base permet d'avoir une clarification essentielle sur les termes utilisés dans le présent document. Les principaux concepts sont :

Femme : il sera désigné par ce terme, toute personne de sexe féminin y compris les filles.

Femme âgée : toute femme ayant 60 ans et plus.

Rapport de féminité (RF) : Le rapport de féminité est le rapport entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes dans une population donnée ; on l'exprime en général par *le nombre de femmes pour 100 hommes*.

Rapport de masculinité (RM) : Le rapport de masculinité est le rapport entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes dans une population donnée ; on l'exprime en général par le nombre d'hommes pour 100 femmes.

Fécondité : c'est un terme qui désigne l'occurrence des naissances vivantes au sein de la population féminine en âge de procréer (15-49 ans).

Indice de fécondité : rapport entre le nombre de naissances annuelles d'une génération donnée à l'effectif de cette génération, et ceci pour l'ensemble de la population féminine dite en âge de procréer.

Population active : la population active est le groupe constitué par toutes les personnes qui contribuent à fournir la main-d'œuvre nécessaire pour la production des biens et services. Fait partie de la population active, toute personne en âge de travailler ayant déclaré exercer une activité, ou être disposée à le faire.

Femmes occupées : l'intitulé « Femmes occupées » désigne la population féminine ayant une occupation formelle ou informelle lui permettant de disposer de ressources propres favorisant son autonomie, sa contribution nécessaire aux charges de la famille, et limitant sa dépendance économique¹⁷.

Travail : toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle.

Population en âge de travailler : comprend « toutes les personnes des deux sexes ayant atteint l'âge au travail, selon la législation de travail de chaque pays ». La législation mauritanienne de travail définit l'âge limite inférieure à 14 ans (en incluant quelques exceptions) et la limite supérieure correspond à la l'âge de retraite conformément aux textes en vigueur.

Main d'œuvre : elle fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit » et couvre uniquement la population en âge légal de travailler.

¹⁷ Définition utilisée dans le Thème 12, RGPH-4, ONS, 2013

Méthodologie d'analyse des données

L'approche adoptée ici sera principalement une démarche comparative basée sur une analyse descriptive, dans la mesure du possible, aux situations observées lors du recensement précédent (RGPH 2013) afin d'établir une meilleure appréciation des évolutions récentes en matière de cadre de vie des femmes. Les résultats qui en découleront, permettront de dégager des problématiques liées au genre et produire des recommandations dans le but d'améliorer les conditions de vie des femmes et promouvoir leur autonomisation.

Le plan d'analyse s'articule autour des quatre sections suivantes :

- Caractéristiques sociodémographiques de la population féminine ;
- Education et Santé des femmes ;
- Participation des femmes à l'activité économique ;
- Femmes chefs de ménage.

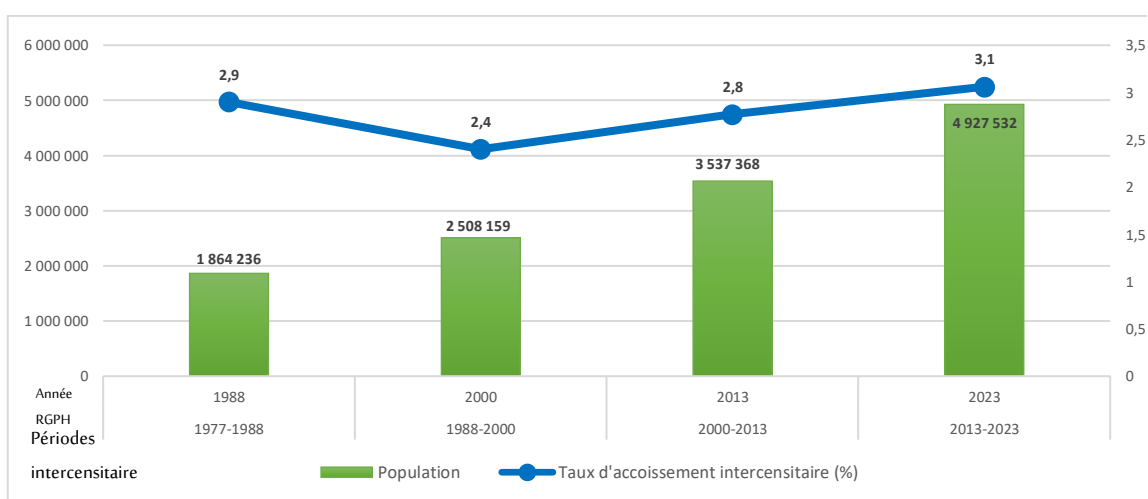
3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION FEMININE MAURITANIENNE

Cette section traite essentiellement de la situation démographique et de la dynamique de la population féminine. Les caractéristiques sociodémographiques des femmes comportent divers aspects qui peuvent influencer leur statut et leurs opportunités dans la société. La situation sociale et démographique des femmes va être appréhendée ici à travers l'évolution de leur effectif, leur poids démographique, la structure par âge ainsi que la répartition spatiale de cette tranche de la population. Tandis que la dynamique de la population féminine sera analysée principalement à travers l'état matrimonial et la nuptialité, la fécondité, la mortalité ainsi que la migration. L'analyse de ces phénomènes démographiques s'avère importante dans la mesure où elle permet non seulement d'estimer l'évolution future de la population totale en général et celle féminine en particulier mais aussi de réorienter les programmes et stratégies permettant d'atteindre la transition démographique.

3.1. Evolution de la population mauritanienne

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2023, la population mauritanienne s'élève présentement à 4,9 millions d'habitants enregistrant ainsi un taux de croissance intercensitaire de 3,1% entre 2013 et 2023, contre un accroissement annuel de 2,77% pour la période comprise entre 2000 et 2013.

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DE LA POPULATION MAURITANIENNE (1977-2023)



Cet effectif est réparti en 2 375 471 hommes et 2 552 062 femmes (Tableau 1), soit une augmentation de 757 768 pour la population féminine entre 2013 et 2023.

TABLEAU 1: EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE SELON LE SEXE ENTRE 2000 ET 2023

	2000		2013		2023	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Masculin	1 241 712	49,51	1 743 074	49,28	2 375 471	48,2
Féminin	1 266 447	50,49	1 794 294	50,72	2 552 062	51,8
Total	2 508 159	100,0	3 537 368	100,0	4 927 532	100,0

Source: RGPH 2000-2023, ANSADE

Le poids de la population masculine quant à elle a continué à diminuer en faveur de celle féminine, passant ainsi de 1 241 712 à 2 375 471 hommes en vingt-trois ans. Les femmes représentent actuellement près de 52% de la population totale contre 50,7% il y a dix ans.

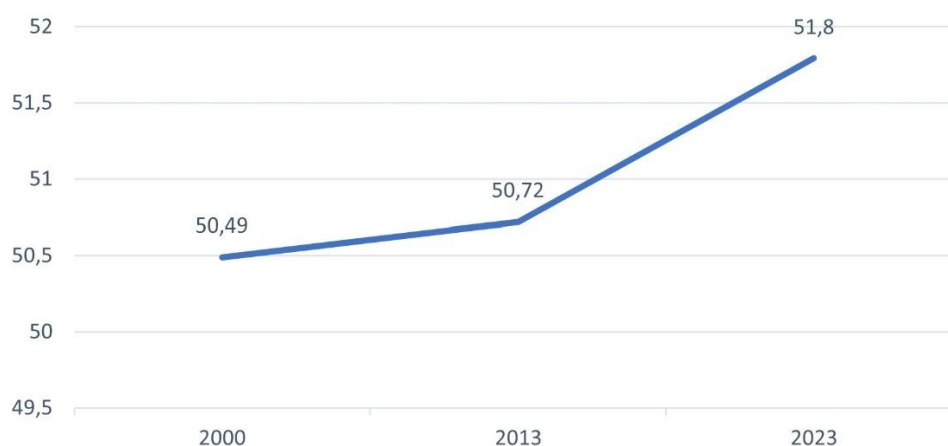
GRAPHIQUE 2 : EVOLUTION DE LA POPULATION SELON LE SEXE, RGPH 2000-2023, ANSADE



3.2. Evolution des effectifs des femmes

L'étude de l'évolution dans le temps de la population féminine revêt une importance capitale étant donné son rôle prépondérant dans le développement du pays. D'après les trois derniers recensements de la population, les femmes ont toujours été majoritaires au sein de la population mauritanienne. En effet, la proportion des femmes poursuit sa tendance haussière, passant de 50,72% en 2013 à 51,8% de la population totale en 2023, soit une augmentation plus de 1,08 points.

GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DE LA PROPORTION DE LA POPULATION FEMININE, RGPH 2000-2023, ANSADE



3.3. Importance numérique des femmes et répartition spatiale

Selon le milieu de résidence, on note que l'effectif des femmes urbaines est de 1 344 143 habitants, représentant 50,9% de la population totale urbaine. En milieu rural, l'effectif des femmes s'élève à 1 198 940, représentant ainsi 52,9 % de la population totale rurale. La population nomade, exclusivement des éleveurs transhumants, sont principalement des hommes et les femmes ne représentent que 46% de la population (pour un taux de féminité de 85,1%) compte-tenu du taux très élevé de sédentarisation de la population globale, le caractère saisonnier du nomadisme et la dureté de la vie dans ses espaces hostiles, la femme se voit souvent plus utile à rester au sein du foyer pendant que l'homme accompagne le bétail à la recherche de pâturage et de conditions meilleures.

TABLEAU 2: REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE EN 2023

Milieu	Sexe			Poids relatif des femmes (%)	Rapport de féminité (%)
	Masculin Effectif	Féminin Effectif	Total Effectif		
Urbain	1 297 409	1 344 143	2 641 552	50,9	103,6
Rural	1 067 517	1 198 940	2 266 457	52,9	112,3
Nomade	10 545	8 979	19 523	46,0	85,1
Total	2 375 471	2 552 062	4 927 532	51,8	107,4

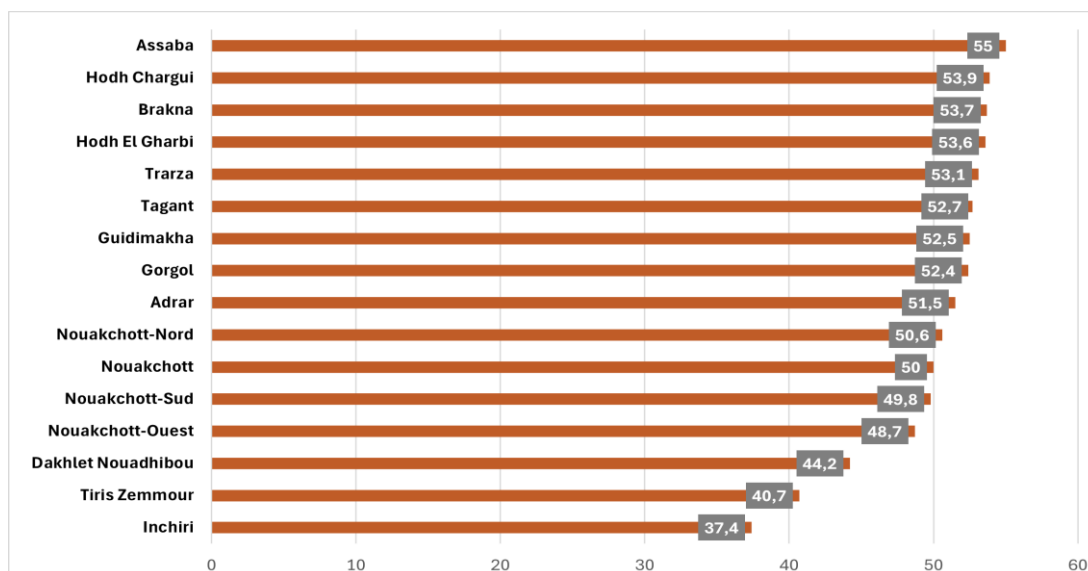
Source: RGPH-5 2023, ANSADE

Avec un taux d'urbanisation ne dépassant les 53,6% (Tableau A.4 en annexe), la population rurale reste encore importante en Mauritanie. La population mauritanienne totale en milieu rural est de 2 266 457

personnes, 1 198 940 d'entre elles sont des femmes soit 52,9%, un poids démographique en légère hausse par rapport à celui observé en 2013 (52,4%). En milieu rural, on note un rapport de féminité (112,3 femmes pour 100 hommes) plus important par rapport aux milieux urbain et nomade, dénotant une moindre mobilité des femmes vers les centres urbains. Cette importance numérique mériterait ainsi une attention particulière et un ciblage des programmes de développement du pays pour cette catégorie de la population.

De manière générale, les rapports de féminité calculés en milieu urbain (103,6 %) et en milieu rural (112,3 %) montrent bien une prédominance des femmes conformément à la structure attendue au niveau de la répartition selon le milieu de résidence. Cette situation s'observe également selon la Wilaya (Tableau A.2 en annexe).

GRAPHIQUE 4 : POURCENTAGE DE FEMMES PAR WILAYA EN 2023, RGPH-5, ANSADE

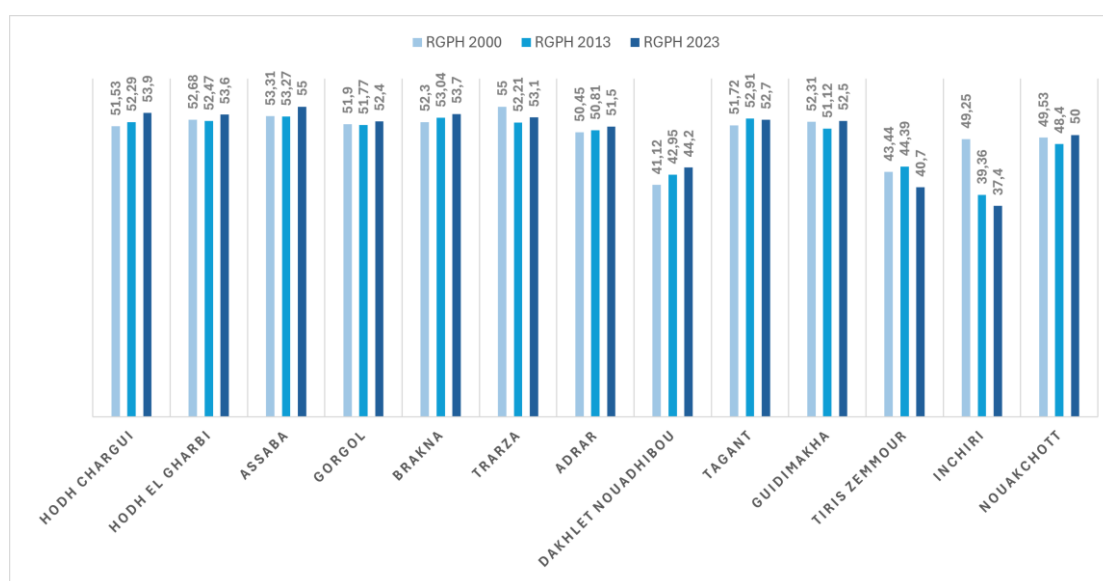


La répartition géographique de la population féminine présente de fortes disparités entre les Wilayas (Graphique 4), variant ainsi d'une proportion de 55% de femmes au maximum en Assaba, à 37,4% au minimum en Inchiiri (au lieu de 39,36% en 2013). Ces deux Wilayas ont connu opposément une augmentation de la proportion de femmes de 1,7 points par rapport à 2013 pour la première et une diminution de 1,96 points pour la seconde par rapport à 2013 et près de 12 points depuis l'an 2000. La Wilaya du Hodh Chargui contient la deuxième plus grande fraction de femmes du pays avec un taux de 53,9%, suivi du Brakna (53,7%) et du Hodh Gharbi (53,6%).

Il est à constater que le poids démographique des femmes est en majorité supérieur à celui des hommes, excepté, dans les Wilayas à forte activité économique où la main d'œuvre est principalement masculine, telle que, Inchiiri, Tiris-Zemmour (40,7%), Dakhlet Nouadhibou (44,2%) ainsi que les Wilayas de

Nouakchott-Ouest (48,7%) et Nouakchott-Sud (49,8%). Bien que l'agglomération de Nouakchott abrite près de 30% de la population du pays et 28,3% des femmes, elles n'y sont globalement pas majoritaires mais représentent tout juste la moitié des habitants. Il s'agit tout de même d'une croissance de leur proportion par rapport à celle constatée en 2013, elles représentaient 48,4% de la population de l'ensemble de la capitale où prédominaient les hommes venant notamment à la recherche de meilleures opportunités économiques.

GRAPHIQUE 5 : EVOLUTION DES PROPORTIONS DE FEMMES (%) PAR WILAYA DE 2000 A 2023, RGP3-5, ANSADE



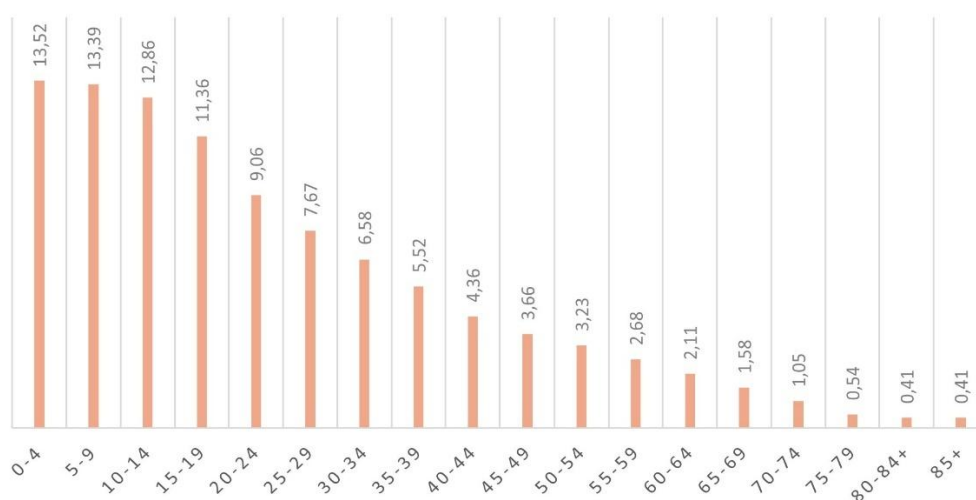
Par ailleurs, la plupart des Wilayas ont connu une croissance du pourcentage des femmes entre 2013 et 2023, mis à part les Wilayas de l'Inchiri (37,4% en 2023 au lieu de 39,36% en 2013), Tiris Zemmour (40,7% en 2023 au lieu de 44,39% en 2013) et le Tagant (52,7% en 2023 au lieu de 52,9% en 2013) qui sont subis une tendance inverse.

3.4. Structure par âge de la population féminine

3.4.1 Structure par âge quinquennal

A l'instar de la population mauritanienne dans son ensemble, la population féminine est très jeune. L'analyse de la répartition des catégories d'âge des femmes (Graphique 6) expose une décroissance avec l'avancée en âge et montre qu'environ 80% des femmes sont âgées de moins de 40 ans. En effet, 60% des femmes ont moins de 25 ans et près de 20% ont entre 25 et 39 ans, environ 14% ont entre 40 et 59 ans, et seules 6% des femmes sont âgées de 60 ans et plus. Comparativement, les femmes âgées représentaient une proportion de 5,4% en 2013.

GRAPHIQUE 6 : REPARTITION (%) DES CATEGORIES D'AGE DES FEMMES 2023, RGPH5, ANSADE



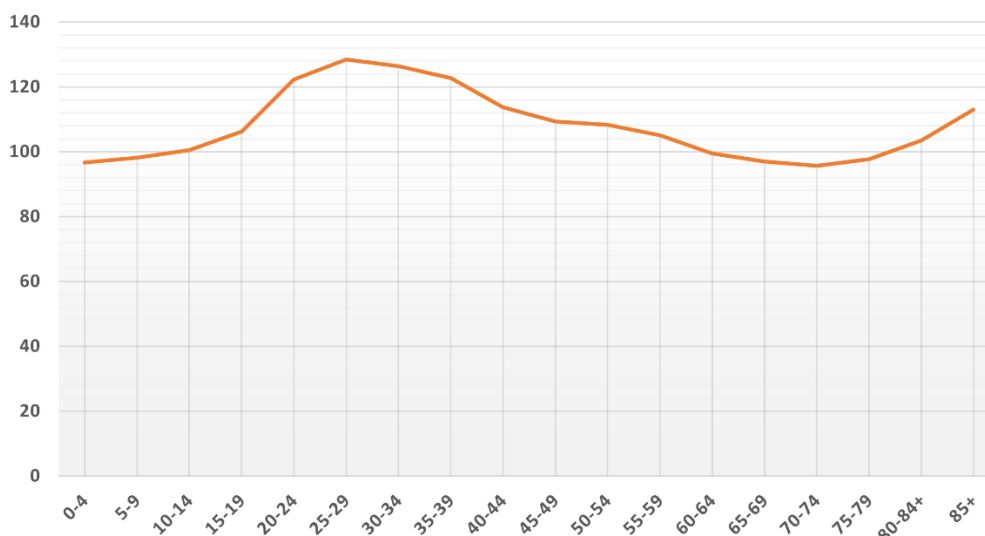
L'analyse de la structure des âges présentée dans le Tableau A.7 en annexe, montre que l'effectif des femmes le plus élevé est de 345 166, correspondant à celui de la catégorie des fillettes de 0 à 4 ans, mais ne représentant cependant que 49,2% de toute cette catégorie d'âges (hommes et femmes confondus).

Ce tableau montre qu'à la naissance, les femmes représentent moins de la moitié de la population et qu'à partir de la tranche d'âge 10-14 ans, celles-ci deviennent majoritaires puis, redeviennent minoritaires à partir de 60-64 ans. La proportion de femmes atteint son summum à 56,2% de la tranche d'âge 25-29 ans, correspondant ainsi à un rapport de féminité de 128,4.

3.4.2. Rapport de féminité de la population par âge

Le rapport de féminité étudié relativement aux catégories d'âges, met en évidence une supériorité numérique des femmes remarquée légèrement dès la tranche d'âge de 10-14 ans (100,6%), qui est plus marquée dans le groupe 15-19 ans (106,2%) et atteint son maximum pour la tranche d'âges des 25-29 ans (à 128,4%) et commence à baisser jusqu'à la tranche d'âge des 55-59 ans (105%). A partir de l'âge des 60-64 ans, la tendance s'inverse et les hommes deviennent plus nombreux (99,5 femmes pour 100 hommes) pour les groupes d'âges successifs et jusqu'au 75-79 ans (97,6%) où les femmes redeviennent majoritaires en âge avancé à partir de 80 ans, traduisant potentiellement une surmortalité des hommes à ces âges.

GRAPHIQUE 7: RAPPORT DE FEMINITE PAR AGES QUINQUENNAUX, 2023, RGPH-5, ANSADE

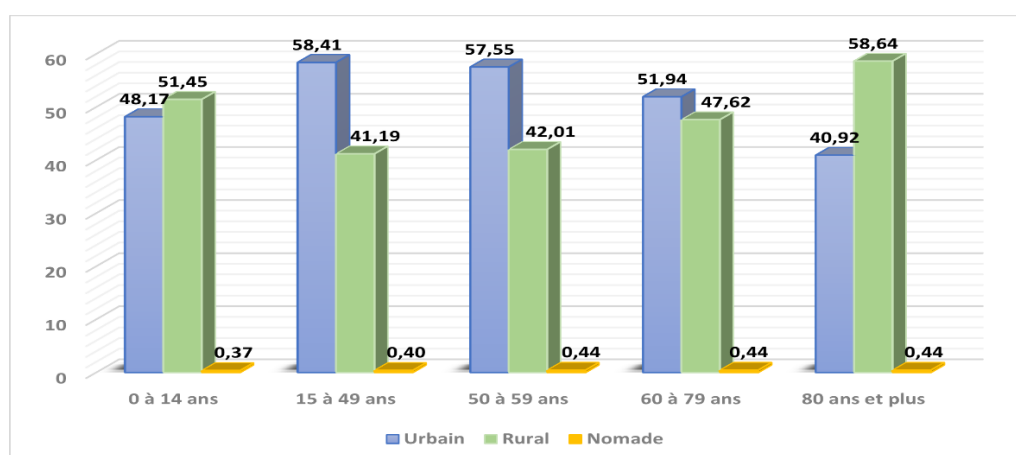


A titre de comparaison, le rapport de féminité le plus élevé en 2013 était de 113,9% correspondant aux catégories d'âges des 30-34 ans et 35-39 ans, où il représente pour celles-ci à présent 126,3 et 122,7% respectivement.

3.4.3. Structure par grands groupes d'âge selon le milieu de résidence

L'analyse de la structure des grands âges féminins par milieu de résidence montre que globalement, les populations des petites filles (0-14 ans) et des aînées (80 ans et plus) sont prédominantes en milieu rural par rapport aux milieux urbain et nomade. En revanche, la population féminine en âge d'activité à partir de 15 ans et jusqu'à 79 ans, est quant à elle majoritaire en milieu urbain.

GRAPHIQUE 8 : REPARTITION DES GRANDS GROUPES D'ÂGES PAR MILIEU DE RESIDENCE, 2023, RGPH-5, ANSADE



En effet, 58,4% des femmes de 15 à 49 ans résident en milieu urbain contre 41,2% en milieu rural et 57,5% des 50-59 ans vivent en milieu urbain alors qu'elles sont 42% dans le même intervalle d'âges en milieu rural.

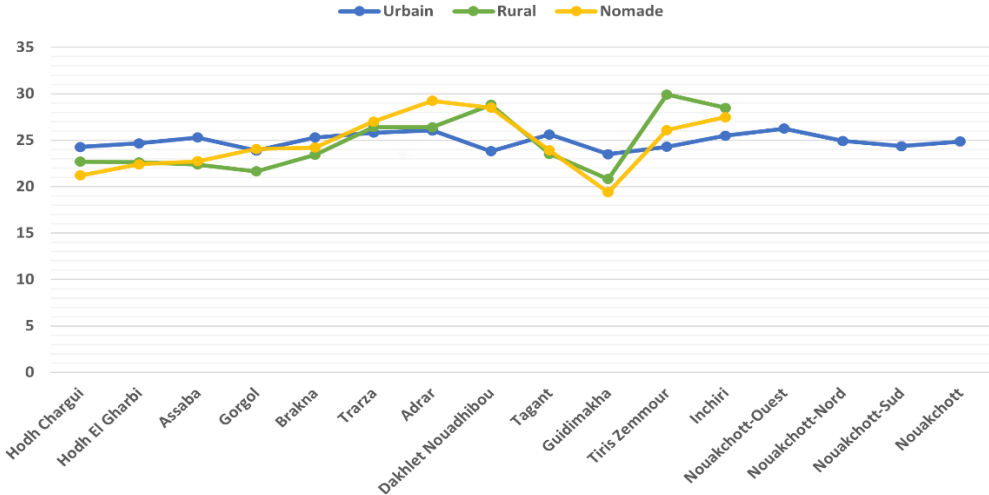
Ceci laisse penser que ces classes d'âges sont plus mobiles vers les centres urbains pour accéder aux services d'éducation ou bénéficier davantage des opportunités économiques.

3.4.4. Age moyen et âge médian des femmes

Dans l'ensemble, la population féminine (23,8 ans en moyenne) est plus âgée que la population masculine (23,2 ans en moyenne) en Mauritanie. Globalement, les femmes semblent être plus âgées en milieu urbain qu'en milieu rural, et ce, pour la plupart des Wilayas, excepté, Dakhlet-Nouadhibou (28,8 ans en milieu rural contre 23,8 ans dans l'urbain), Tiris-Zemmour et Inchiri où l'écart d'âge est plus important entre ces deux milieux de résidence. C'est aussi en Adrar, Dakhlet-Nouadhibou et Inchiri que les femmes nomades sont les plus âgées (respectivement 29,2, 28,5 et 27,5 ans en moyenne).

En milieu rural, c'est au Guidimakha (20,8 ans) et au Gorgol (21,6 ans) que les femmes sont les plus jeunes en moyenne.

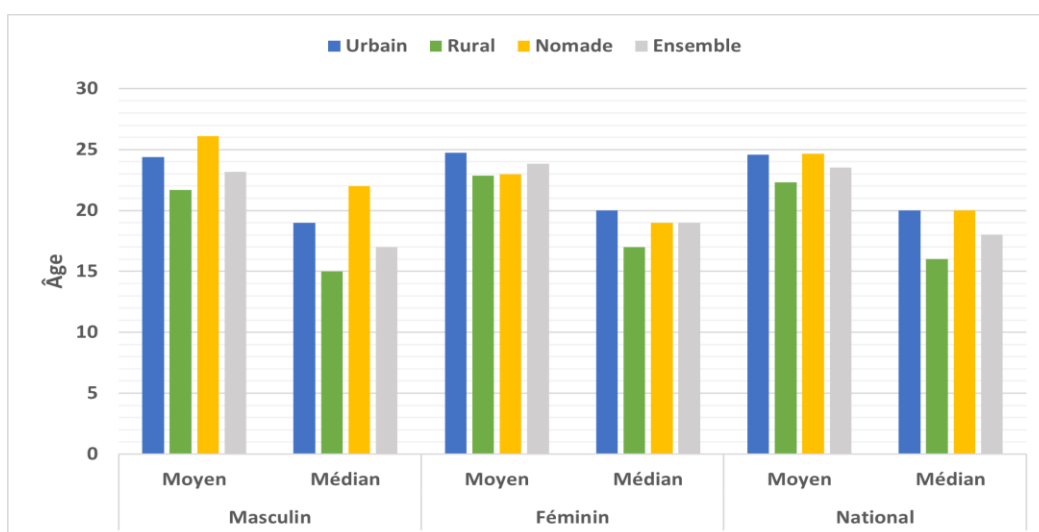
GRAPHIQUE 9 : AGE MOYEN PAR WILAYA SELON LE MILIEU DE RESIDENCE, 2023, RGPH-5, ANSADE



En milieu urbain, c'est à Nouakchott-Ouest que les femmes sont les plus âgées en moyenne avec 26,2 ans (et 23 ans d'âge médian), alors que l'âge moyen des femmes en milieu urbain est de 24,7 ans (et l'âge médian de 20 ans).

Tout milieu confondu, l'âge moyen le plus élevé est 26,2 ans, observé (Tableau A.10 en annexe) en 2023 au sein des Wilayas de l'Adrar (au lieu de 24,65 ans en 2013), le Trarza (24,36 ans en 2013) et Nouakchott-Ouest. Les femmes restent les plus jeunes en moyenne au Gorgol (22,3 ans au lieu de 20,86) et au Guidimakha (21,7 ans au lieu de 20,34).

GRAPHIQUE 10 : AGE MOYEN ET MEDIAN PAR MILIEU SELON LE SEXE, 2023, RGPH-5, ANSADE



Les observations sur l'âge médian restent similaires à celles sur l'âge moyen. C'est en milieu rural que la population est la plus jeune (16 ans au niveau national), en particulier les femmes dont l'âge médian est de 17 ans (contre 15 ans pour les hommes) suivi du milieu nomade où celles-ci sont âgées de 19 ans tandis que l'âge médian en milieu urbain est de 20 ans contre 19 ans pour la population masculine.

Comparativement à l'âge moyen des femmes en 2013 (22,5 ans), celui-ci a augmenté devenu aux alentours de 23,8 ans. De même, l'âge médian a augmenté d'un an depuis 2013 où il est passé de 18 à 19 ans en 2023.

3.5. Etat matrimonial

L'état matrimonial renvoie généralement à la situation d'une personne vis-à-vis du lien du mariage qui désigne un engagement de vie conjointe contracté avec une personne de sexe opposé. Dans le cadre du présent recensement, les questions sur la nuptialité s'adressaient aux personnes résidentes âgées de 10 ans ou plus au moment de l'interview. Selon les réponses, ces personnes pourraient être classées en quatre modalités distinctes suivantes :

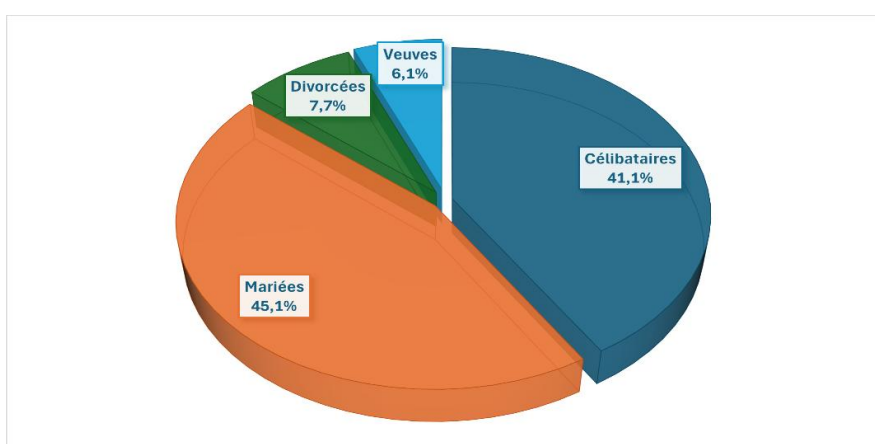
- ☞ Célibataire : désignant une personne jamais mariée ;
- ☞ Marié(e) : union d'un homme et d'une femme par un contrat légal, en vue d'une vie conjugale durable ;
- ☞ Divorcé(e) : lorsque l'union entre les conjoints mariés est dissoute ;
- ☞ Veuf/veuve : si l'union s'est achevée par le décès de l'un des conjoints.

L'examen de l'état matrimonial de la population enquêtée est un indicateur qui permet une photographie de la situation du moment mais peut cacher néanmoins une profonde mobilité, particulièrement dans le cas du « marché matrimonial mauritanien », caractérisé par son instabilité.

3.5.1. Etat matrimonial selon le sexe

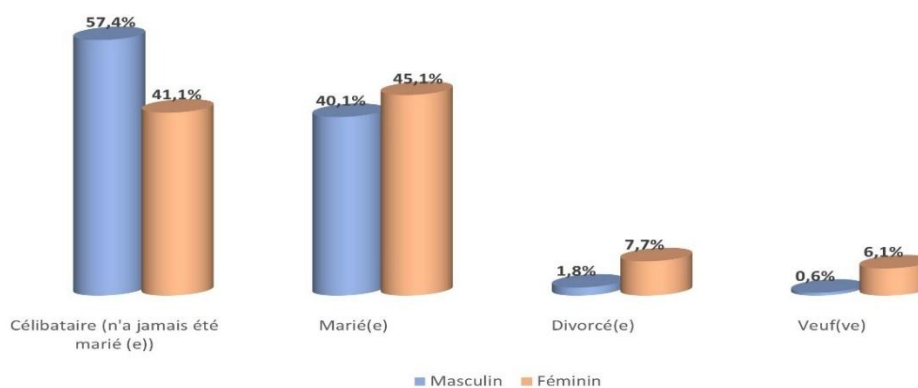
En Mauritanie, 45,1% des femmes de plus de 10 ans sont mariées (45,8% en 2013) et 40,1% des hommes (41,6% en 2013) au-delà de cet âge, le sont aussi. Le mariage chez les deux sexes est en légère baisse par rapport à 2013 et le célibat a augmenté. Le pays compte 41,1% de femmes célibataires (37,6% en 2013) contre 57,4% d'hommes (54,7% en 2013) dans cet état matrimonial. Ainsi, le fait qu'il y ait une plus grande proportion d'hommes que de sexe opposé dans le célibat peut s'expliquer par une potentielle précocité du mariage des filles, en regard des hommes. Ajouté à cela, les difficultés de plus en plus marquées de l'exigence sociale du mariage et la charge du ménage de plus en plus lourde que doit assumer l'homme.

GRAPHIQUE 11: REPARTITION DES FEMMES SELON L'ETAT MATRIMONIAL, 2023, RGPH-5, ANSADE



Il s'observe aussi que 7,7% des femmes sont dans un état de divorce (10% en 2013) et 6,1 dans une situation de veuvage (6,6% en 2013), contre 1,8% et 0,6% parmi les hommes dans ces mêmes états respectifs, ces écarts importants entre les deux sexes indiquent une exposition plus accentuée des femmes aux situations de divorce et de veuvage et une difficulté pour elles au remariage après ces événements. Aussi, l'écart du veuvage peut être dû à la différence d'âge souvent existant dans le couple et conséquente en faveur des hommes, ce qui amène à penser que la probabilité que la femme décède avant son conjoint est faible¹⁸.

GRAPHIQUE 12: REPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE SELON L'ETAT MATRIMONIAL, 2023, RGPH-5, ANSADE

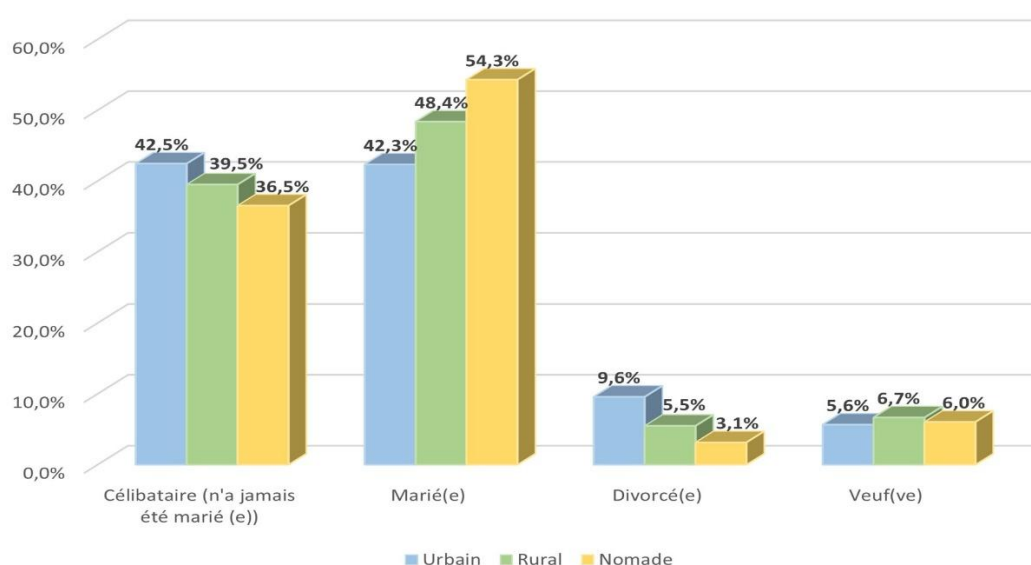


¹⁸ Etude sur le divorce en Mauritanie, 2002, Secrétariat à la condition féminine & BM

3.5.2. Etat matrimonial selon le milieu de résidence

L'observation des états matrimoniaux par milieu de résidence dénote une prédominance de la proportion des femmes mariées en milieu nomade (54,3%) par rapport aux autres milieux de résidence (48,4% en rural et 42,3% en urbain). Les états de célibat et de divorce semblent être prépondérants en milieu urbain (respectivement 42,5% et 9,6%) alors que le veuvage est légèrement plus fréquent en milieu rural (6,7%) par rapport aux deux autres milieux de résidence. Deux états qui mettent en difficulté les femmes devant parfois faire face à des charges familiales importantes relatives à l'éducation des enfants et l'entretien du foyer.

GRAPHIQUE 13: ETAT MATRIMONIAL DES FEMMES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE, 2023, RGPH-5, ANSADE



3.5.3. Etat matrimonial selon le groupe d'âge

Force est de constater que 1,4% des jeunes filles de 10 à 14 ans sont mariées, malgré la limite de l'âge légale minimum fixée à 18 ans par la loi mauritanienne et 0,1% de cette tranche d'âge sont divorcées. De plus, 16,6% des 15-19 ans sont mariées et 1,5% sont déjà divorcées, confortant ainsi l'idée courante du mariage précoce en Mauritanie.

Selon le Tableau 3, la proportion de célibataires diminue considérablement à partir de 20 ans passant de 81,8% pour les 15-19 ans à 46,9% (pour les 20-24 ans) puis elle connaît une seconde décroissance assez importante, à 23% pour les 25-29 ans. Inversement, une augmentation significative des femmes mariées est notée dans ces groupes d'âges, passant de 16,6 à 45,9% pour les 20-24 ans puis à 66,8% pour les 25-29 ans.

Le divorce continu à augmenter au fil des âges mais commence à diminuer à partir de la tranche 60-64 ans, potentiellement en faveur du veuvage. La proportion de mariage croît avec l'âge jusqu'à la tranche 35-39

ans et commence à décroître à partir de 40-44 ans, âges à partir desquels les chances qu'une femme se marie diminuent avec ses chances de procréation.

TABLEAU 3 : ETAT MATRIMONIAL DES FEMMES SELON LE GROUPE D'AGE, 2023

Groupe d'âge	Etat matrimonial des femmes (%)				Total
	Célibataire	Mariée	Divorcée	Veuve	
10-14	98,4	1,4	0,1	0,0	100
15-19	81,8	16,6	1,5	0,1	100
20-24	46,9	46,9	5,9	0,2	100
25-29	23,0	66,8	9,6	0,6	100
30-34	11,8	76,3	10,8	1,1	100
35-39	7,2	79,1	11,7	2,0	100
40-44	5,4	78,6	12,1	3,8	100
45-49	4,5	74,5	13,8	7,1	100
50-54	4,2	67,6	15,6	12,6	100
55-59	3,8	58,9	16,3	21,0	100
60-64	3,8	48,2	16,2	31,9	100
65-69	3,6	37,8	14,6	44,1	100
70-74	4,1	28,9	12,7	54,3	100
75-79	3,9	22,1	11,3	62,6	100
80+	5,2	20,2	10,1	64,5	100
Total	41,1	45,1	7,7	6,1	100

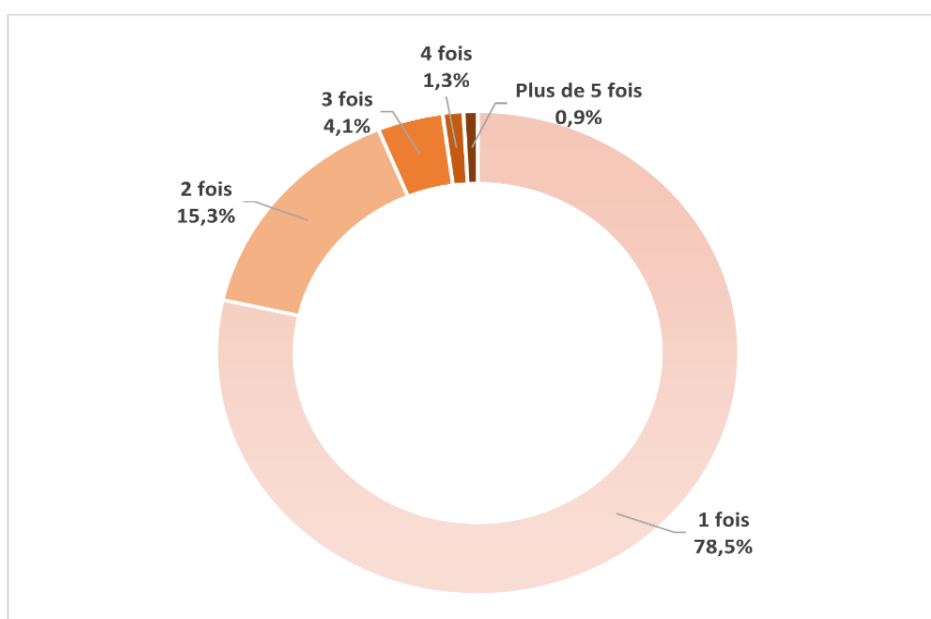
Source : RGPH-5 2023, ANSADE

3.5.4. Proportion des femmes mariées et nombre de mariages

Le mariage est un phénomène social « quasi-universel », en Mauritanie, il représente le cadre religieux, légal et social dans lequel s'effectuent les rapports sexuels et la reproduction. La multiplicité des mariages chez les femmes est un phénomène courant qui n'est globalement pas perçu négativement dans la société mauritanienne, contrairement à d'autres pays arabo musulman ou de la sous-région.

Une femme se marie en moyenne 1,3 fois au cours de sa vie. 78,5% des femmes mariées sont à leur premier mariage, 15,3% à leur seconde noce, 4,1% des femmes se marient pour la troisième fois et seules 0,9% d'entre elles sont à leur cinquième mariage ou plus.

GRAPHIQUE 14: REPARTITION (%) DU NOMBRE DE MARIAGES DES FEMMES, 2023, RGPH-5, ANSADE



Ce sont les femmes nomades qui ont les foyers les plus stables avec, 92,1% de premiers mariages comptabilisés (Tableau 4), contre 83,9% pour les rurales et 73,8% pour celles qui vivent en milieu urbain. Ainsi, le remariage est un phénomène plus fréquent en milieu urbain où 26,2% des femmes sont dans cette situation, ce qui est en accord avec la prévalence du divorce dans ce même milieu, en comparaison, le remariage des femmes représente 16,1% en milieu rural.

TABLEAU 4 : PROPORTION DE FEMMES MARIEES PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LA FREQUENCE DE REMARIAGE

Nombre de mariages	Milieu			
	Urbain (%)	Rural (%)	Nomade (%)	Total (%)
1	73,8%	83,9%	92,1%	78,5%
2	17,8%	12,4%	6,8%	15,3%
3	5,2%	2,7%	0,9%	4,1%
4	1,8%	0,6%	0,0%	1,3%
5 et plus	1,3%	0,4%	0,2%	0,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : RGPH-5 2023, ANSADE

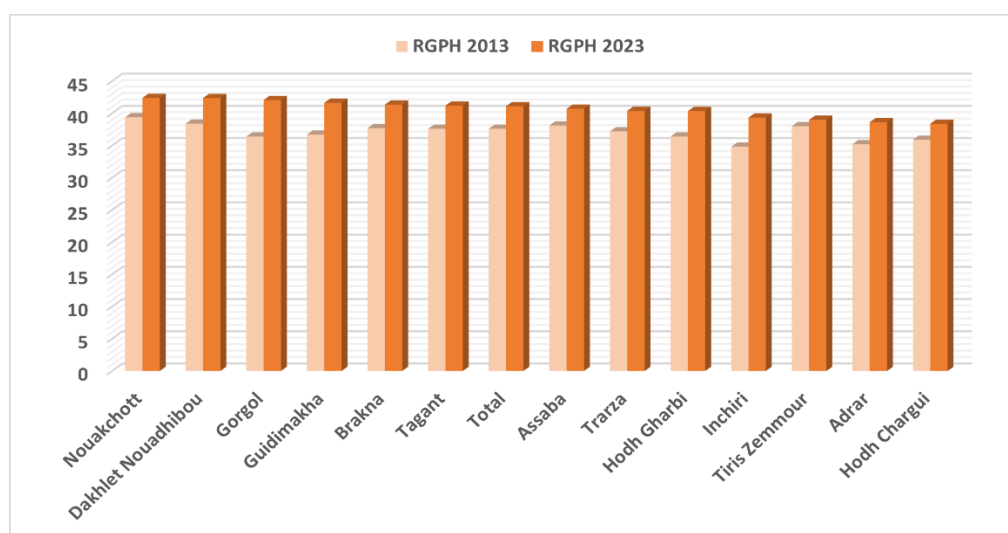
Le Tableau A.13 (en annexe) présentant le nombre de remariage par groupes d'âge, montre que c'est la catégorie des 60-64 ans qui a connu le plus de remariage des femmes en Mauritanie, en effet, pas moins de 31,6% de ces femmes se seraient mariées au moins deux fois (près de 2% sont même au moins à leur cinquième noce), tandis que 68,4% sont à leur premier mariage. Il est à souligner que 2,2% des toutes jeunes femmes entre 10 et 14 ans mariées sont à leur deuxième mariage (97,8% à leur premier mariage). Les

troisièmes mariages et plus ne sont observables qu'à partir de la tranche d'âge 30-34 ans et leur proportion est d'environ 5% pour cette catégorie.

3.5.5. Proportion des femmes célibataires

La répartition de la population féminine célibataire des 10 ans et plus (confer Tableau A.16 en annexe), indique que l'agglomération de Nouakchott et particulièrement, la Wilaya de Nouakchott-Sud est celle qui héberge le plus de femmes célibataires qui représentent 43,6% de sa population féminine, suivi de Dakhlet Nouadhibou (42,4%), Nouakchott-Ouest (42,3%) et du Gorgol (42,1%). Les Wilayas qui contiennent le moins de femmes célibataires sont le Hodh Chargui (38,4%), l'Adrar (38,6%) et Tiris Zemmour (38,9%). Le Graphique 15 illustre bien l'augmentation du taux de célibat des femmes dans toutes les Wilayas par rapport à 2013.

GRAPHIQUE 15: REPARTITION (%) REGIONALE DES FEMMES CELIBATAIRES EN 2013 ET 2023, RGPH4-5, ANSADE



3.5.6. Proportion des femmes divorcées

Le divorce est un phénomène social universel dont la manifestation, la fréquence et l'intensité varient d'une société à l'autre en fonction de la spécificité culturelle d'un pays, des aspects économiques courants et la législation en vigueur. La situation de divorce porte souvent un préjudice conséquent à la stabilité des ménages et l'unité de la famille où les femmes sont souvent plus impactées par ce phénomène car elles doivent subvenir aux besoins de leur foyer et faire face à la charge de l'éducation des enfants qui leur incombe. Il constitue ainsi l'un des problèmes majeurs de la société mauritanienne. Il ne s'agit pas d'un phénomène social nouveau, bien évidemment mais sa perception prend une autre dimension au fil des ans.

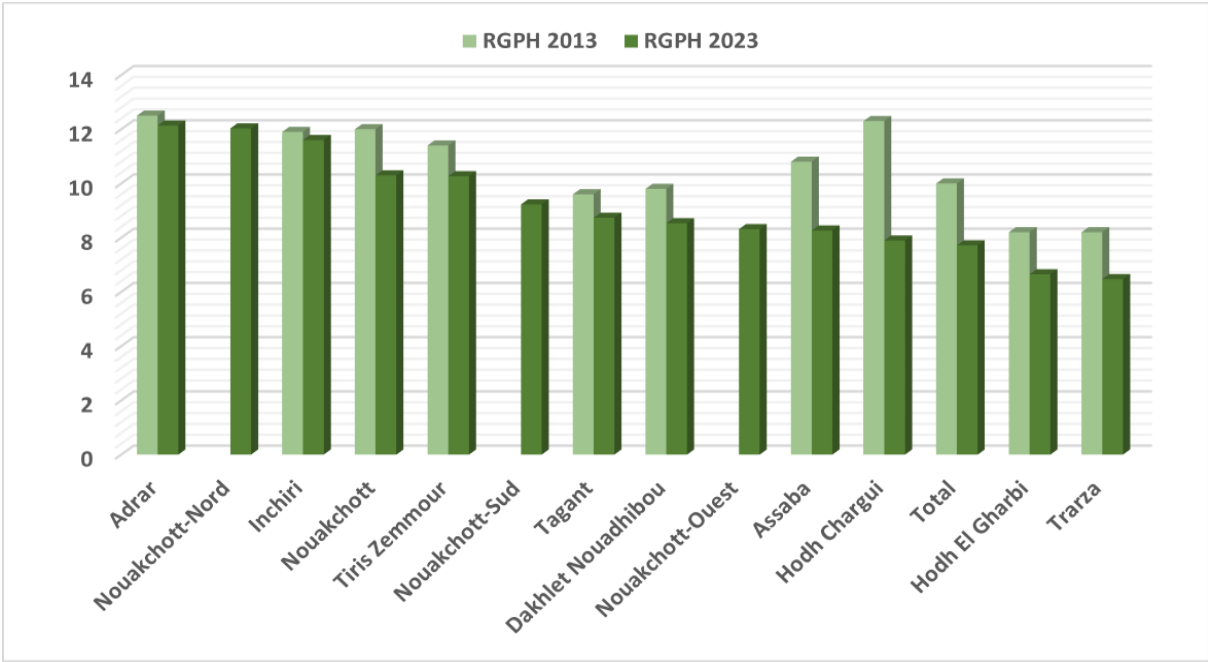
Le taux de divorce en Mauritanie est près de 5% en 2023, il est en baisse par rapport à 2013 où il était de 6,7% pour tous sexes confondus.

L'analyse des taux de divorce par Wilaya (Tableau A.18 en annexe) indique que c'est dans les Wilayas du nord du pays et à Nouakchott-Nord que le divorce est le plus fréquent. Sur les 36 913 femmes de la Wilaya dont 9,2% de divorcées, l'Adrar arrive en tête des cas de divorce en Mauritanie, suivie coude-à-coude par Nouakchott-Nord qui comptabilise 9,18% de divorcées parmi les femmes résidentes, les Wilayas de l'Inchiri et Tiris-Zemmour arrivent en troisième et quatrième position avec des proportions de divorcées de 8,8% et 7,6% respectivement parmi leur population féminine. Au contraire, les Wilayas du Guidimakha, du Gorgol et du Brakna enregistre les plus faibles pourcentages de divorces, respectivement, 2,2% 2,8 et 3,8%.

Par ailleurs, le Tableau 3 montre que la proportion des femmes divorcées augmente avec l'âge et c'est parmi les catégories d'âge des 55-59 ans et 60-64 ans qu'on retrouve le plus grand nombre de divorcées (16,3% et 16,2% respectivement). A partir de 65 ans, le taux de divorce diminue chez les femmes en faveur du veuvage.

Quant à l'évolution des cas de divorce relativement au dernier recensement de 2013, il se remarque une tendance baissière dans l'ensemble des Wilayas dénotant ainsi une stabilité des unions dans le pays. C'est dans les Wilayas du Gorgol et du Guidimakha que le recul de ce phénomène est le plus important passant respectivement, de 8,2% à 4,1% en 2023 soit deux fois moins qu'en 2013 pour la première et de 6,7% en 2013 à 3,2% en 2023 pour la seconde.

GRAPHIQUE 16 : REPARTITION (%) REGIONALE DES FEMMES DIVORCEES EN 2023 ET 2013, RGP4-5, ANSADE



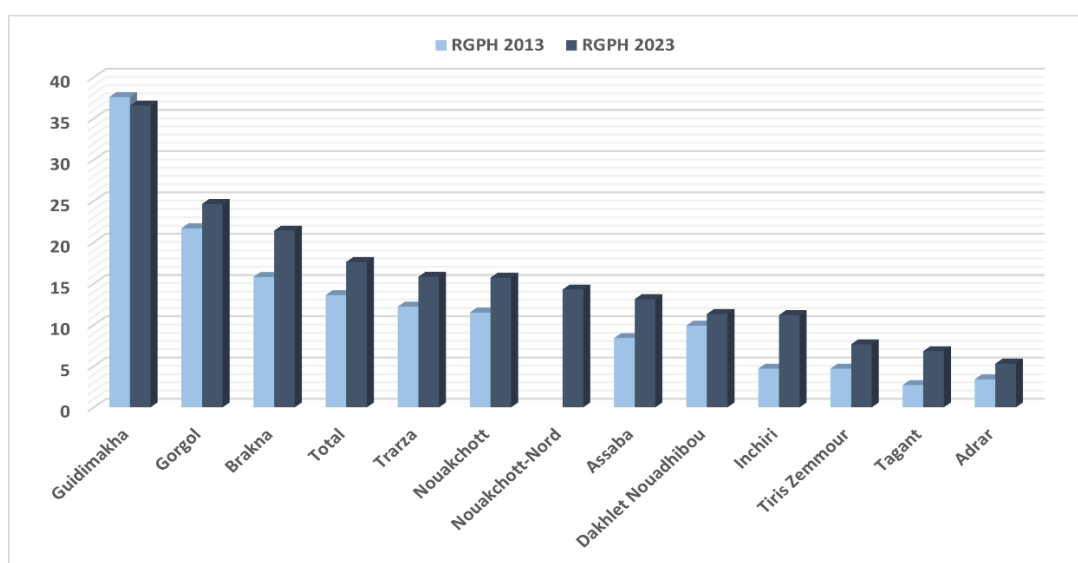
La Wilaya du Hodh Chargui enregistre aussi un écart notable des proportions de divorcées de -4,4 points par rapport à 2013.

3.5.7. Pratique de la polygamie

Parmi les femmes mariées, il se distingue celles qui vivaient en mariage monogame de celles qui ont déclaré que leur mari avait une ou plusieurs autres épouses. La polygamie est une pratique qui n'est pas rare en Mauritanie puisqu'elle touche en moyenne près de 18% des femmes mariées (Tableau A.15 en annexe) selon les déclarations avec les proportions suivantes selon les milieux de résidence : 18,7% en rural, 16,7% en urbain et seulement 3,5% en milieu nomade. Ce régime matrimonial est en hausse depuis 2013, lorsqu'il représentait 13,6% au niveau national (+4 points), de même que pour les milieux de résidence : rural (14%), urbain (13,5%) et nomade (2%).

Il existe néanmoins des disparités importantes entre les différentes Wilayas (Graphique 17) puisque, la moyenne varie de 5,3% observée dans l'Adrar à 36,8% au Guidimakha qui se caractérise par le taux de polygamie le plus élevé du pays.

GRAPHIQUE 17 : REPARTITION (%) REGIONALE DES FEMMES VIVANT EN POLYGAMIE EN 2013 ET 2023, RGPH, ANSADE



La pratique de la polygamie semble être en hausse dans toutes les Wilayas, exception remarquable pour le Guidimakha, champion du pays en matière de polygamie loin devant les autres régions. Le pourcentage de femmes en situation de polygamie parmi les femmes mariées au Guidimakha est passé en effet de 37,6% en 2013 à 36,6% en 2023. La Wilaya du Gorgol arrive en deuxième position avec 24,6% au lieu de 21,7% en 2013, s'ensuivent le Brakna (21,4 au lieu de 15,8% en 2013), Nouakchott-Ouest (18,6%) et Nouakchott-Sud (16,1%).

A Nouakchott, la tendance de la polygamie est également haussière, la moyenne est de 15,7% actuellement au lieu de 11,5% en 2013.

3.6. Fécondité

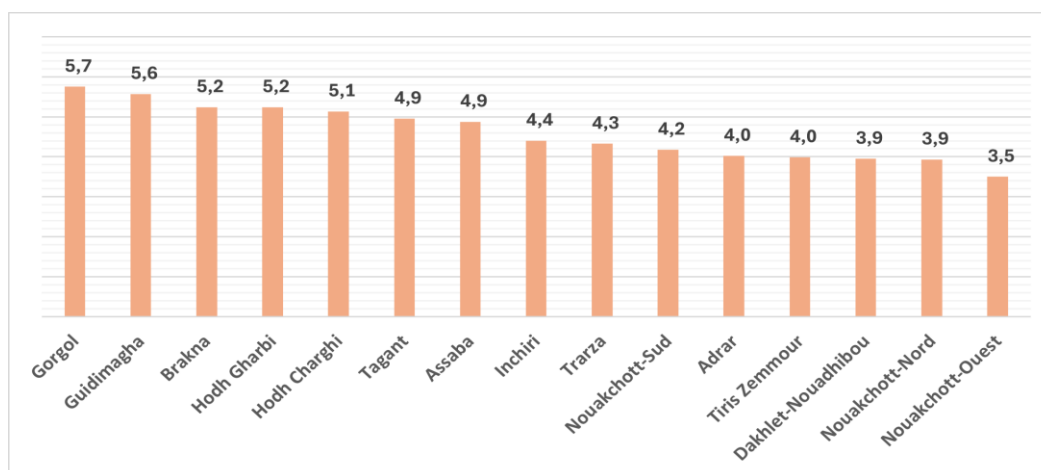
La fécondité est une notion importante en démographie, car elle influence la croissance et la structure des populations. La fécondité peut être impactée par divers facteurs : biologiques, socioéconomiques, culturels et même des politiques publiques.

L'analyse de la fécondité dans le cadre de ce recensement permet d'obtenir des informations sur l'histoire génésique des femmes et de dresser de manière exhaustive l'ampleur de ce phénomène. Elle va alors servir de base à la formulation de politiques relatives à « la maîtrise » de la croissance démographique en général et à la santé de la reproduction en particulier. Le niveau de fécondité sera étudié ici à travers, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) analysé par Wilaya.

Au niveau national, l'ISF est de 4,7 enfants par femme, il était de 4,3 en 2013, augmentant ainsi de 0,4 entre les deux périodes. En milieu rural, l'ISF est le plus élevé, atteignant 5,5 alors qu'il est de 4,1 et 3,9 en milieux urbain et nomade respectivement (Tableau A.20 en annexe). Il s'agit d'une tendance inverse à celle observée en 2013, où c'était le milieu nomade qui enregistrerait l'ISF le plus élevé (4,7), suivi du rural (4,6) et de l'urbain (4).

La valeur de l'ISF varie de 3,5 à 5,7 au maximum selon la Wilaya (Graphique 18).

GRAPHIQUE 18: DISTRIBUTION DE L'ISF SELON LA WILAYA EN 2023, RGPH-5, ANSADE

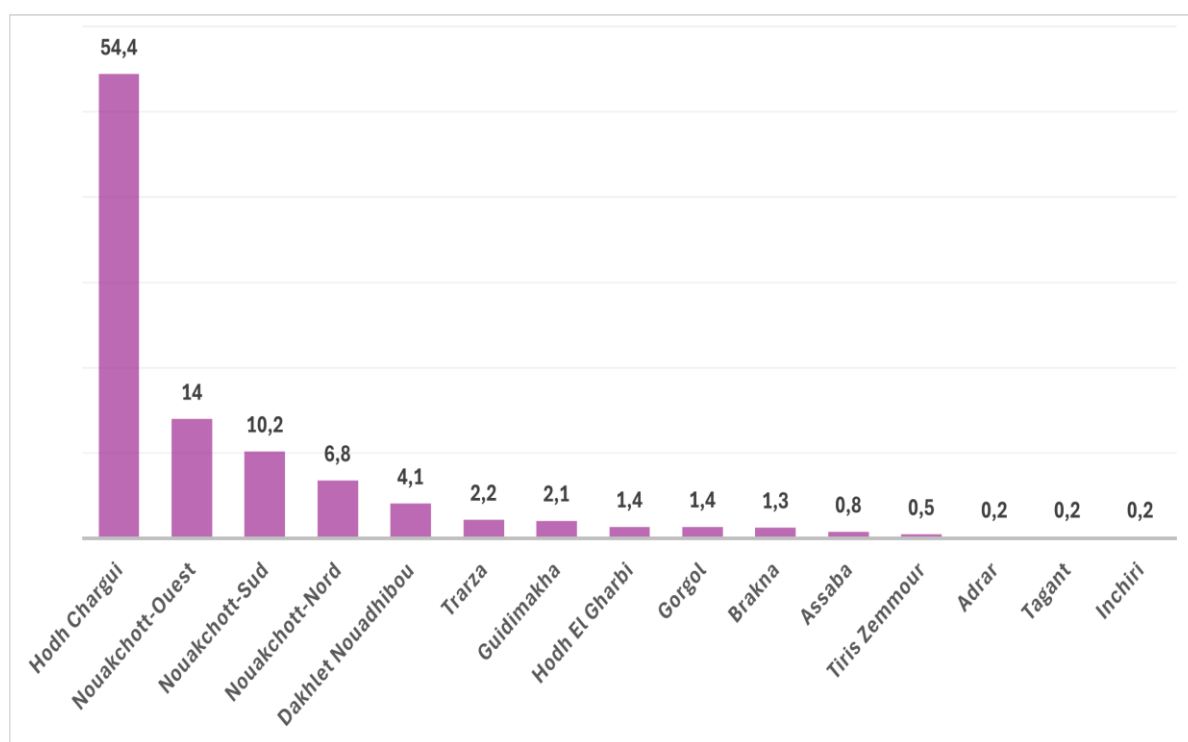


L'examen de la répartition géographique de l'indice de fécondité montre que c'est au Gorgol que les femmes sont les plus « fécondes », avec un ISF de 5,7 enfants par femmes suivie du Guidimakha (5,6) ainsi que des Wilayas ex aequo du Brakna et Hodh Chargui avec une valeur de 5,2. Les Wilayas de la capitale administrative Nouakchott-Ouest (3,5) et Nouakchott-Nord (3,9) ainsi que la capitale économique Dakhlet-Nouadhibou (3,9) affiche les taux de fécondité les plus faibles du pays.

3.7. Population féminine étrangère

La migration affecte la dynamique de la population et le statut migratoire des femmes est apprécié ici à l'aide de caractéristiques démographiques des femmes étrangères en Mauritanie. Le RGPH-5 a comptabilisé 125 933 personnes étrangères résident en Mauritanie, dont 58 122 femmes soit 46% de cette population.

GRAPHIQUE 19: REPARTITION (%) DE LA POPULATION FEMININE ETRANGERE PAR WILAYA, 2023, RGPH-5, ANSADE



L'examen de la structure géographique de la migration internationale entrante (Graphique 19), montre que comme attendu, c'est la Wilaya du Hodh Chargui qui concentre la plus grande communauté de femmes étrangères avec 54% représentant 31 630¹⁹ femmes, compte tenu du volume important de migrants qu'elle abrite dans ses camps de réfugiés frontaliers avec le Mali, notamment celui de Mberra. Une attention particulière devra être portée à cette communauté lors des programmes d'intégration et d'aide humanitaire spécifiques à cette région. Les trois Wilayas de Nouakchott (concentrent 31%) et Dakhlet-Nouadhibou (4,1%) à forte activité suivent dans le classement de présence de femmes étrangères, laissant croire à une migration motivée par des raisons économiques. Les Wilayas du Nord bien qu'elles comprennent une activité économique notable, elles n'attirent que très peu de femmes étrangères étant donné la nature minière principalement de leurs activités.

¹⁹ Soit près de 1% des 337 255 femmes du Hodh Chargui.

4. EDUCATION ET SANTE DES FEMMES

L'éducation est un droit humain universel indispensable pour le progrès socioéconomique d'un pays. Le 4^e ODD promeut l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité pour les deux sexes. Les femmes en Mauritanie jouissent de ce droit fondamental et il paraît central et constitutif de le renforcer afin de servir comme outil essentiel pour atteindre les objectifs de développement dans le pays.

L'éducation et la formation des femmes sera traitée dans le cadre de cette section, à travers les trois composantes suivantes : (i) l'alphabétisation, (ii) le niveau d'instruction et (iii) les langues parlées.

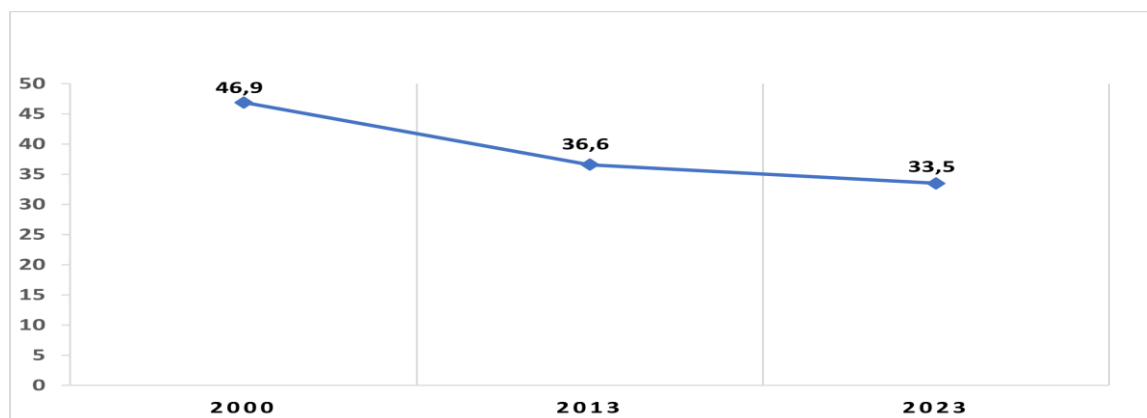
Par ailleurs, en matière de santé publique, la Mauritanie a effectué des efforts considérables afin de se rapprocher de l'ODD 3 relatif à la bonne santé et le bien-être, néanmoins, des inégalités persistent dans la prise en charge sanitaire des femmes. La santé des femmes sera appréhendée ici par l'observation de la prévalence des maladies.

4.1. Alphabétisation de la population

La connaissance du niveau d'alphabétisation de la population, en particulier celui des femmes, revêt une importance capitale dans l'orientation des programmes d'éducation.

Le taux d'analphabétisation sur le plan national est en recul de 2,6 points ; il est passé de 32,9% en 2013 à 30,3% en 2023 pour la population âgée de 10 ans et plus. Il est cependant plus élevé pour les femmes (32,9%) que pour les hommes (27,5%) en 2023. Le niveau d'analphabétisme des femmes est en régression depuis plus de deux décennies (Graphique 21), passant de 46,9% en 2000 à 36,3% en 2013, jusqu'à 33,5% en 2023. Cette tendance est respectée pour tous les milieux de résidence et pour les deux sexes.

GRAPHIQUE 20: EVOLUTION DU TAUX D'ANALPHABETISATION DES FEMMES 2000-2023, RGPH3-5, ANSADE



Bien qu'en régression depuis 2013, le taux d'analphabétisme des femmes (Tableau 5) reste très élevé en milieu nomade où 62,5% des femmes sont touchées par ce phénomène, il est de 45,6% pour les femmes

rurales et, est plus faible en milieu urbain où le niveau d’analphabétisme est de 23,4%. Ce constat invite au renforcement des programmes d’éducation au sein du milieu rural notamment où les femmes sont majoritaires.

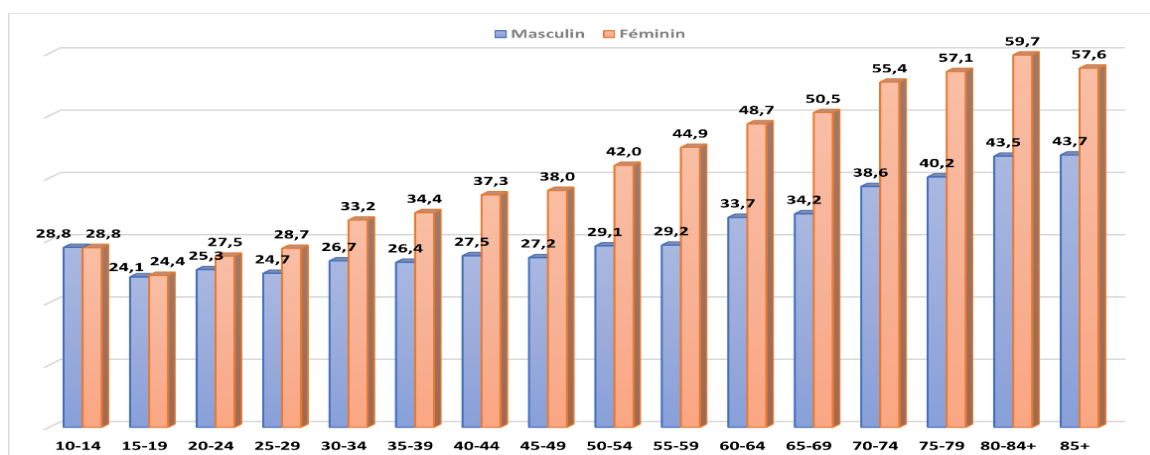
TABLEAU 5 : TAUX D'ANALPHABETISME EN 2023 PAR SEXE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE (10 ANS ET PLUS)

Milieu	Taux d’analphabétisation moyen		
	Masculin	Féminin	Total
Urbain	18,9	23,4	21,2
Rural	40,5	45,6	43,3
Nomade	59,2	62,5	60,7
Total	28,1	33,5	30,9

Source : RGPH-5 2023, ANSADE

Il est à souligner que (Tableau A.23 en annexe) que près de 29% des adolescents (garçons et filles) âgés de 10 à 14 ans sont analphabètes et ce, malgré l’obligation de scolarisation (des enfants de 6 à 15 ans) instaurée par la Mauritanie dans la loi adoptée en 2022²⁰. Ce chiffre explose en milieu nomade où il est de 63,6% pour cette tranche d’âge, en milieu rural il est de 38,5% et c’est dans les centres urbains que la population est la moins analphabète avec un taux moyen de 19,3%. Dans l’ensemble, le Tableau A.23 en annexe indique que les femmes sont moins alphabétisées que les hommes au sein de la plupart des groupes d’âges et dans les différents milieux de résidence, principalement nomade et rural en raison des charges familiales et domestiques qui incombent à la femme. L’exception est remarquée en milieu urbain pour les catégories en âges d’adolescence des 10-14 ans et 15-19 ans pour lesquelles les taux sont respectivement de 18,9% (contre 19,6% pour les garçons) et 14,2% (15,8% pour les garçons).

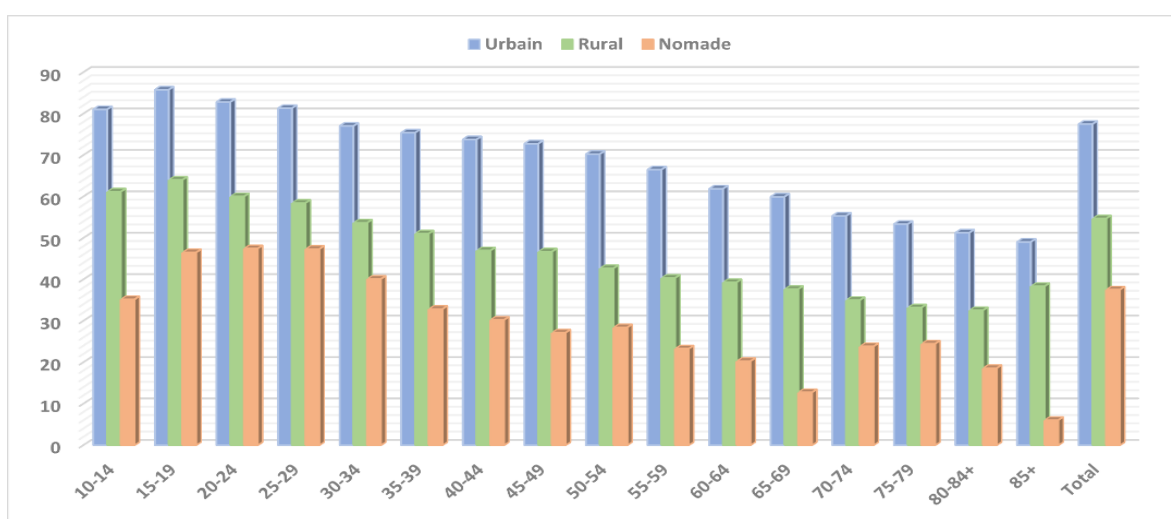
GRAPHIQUE 21: TAUX D'ANALPHABETISATION SELON GROUPES D'AGES ET LE SEXE, 2023, RGPH-5, ANSADE



²⁰ Loi no. 2022-023 portant loi d’orientation du système éducatif national

Globalement, les jeunes générations sont plus alphabétisées que les anciennes. Le taux d'analphabétisme croît strictement avec l'âge pour les femmes de plus de 15 ans tandis que pour les hommes des mêmes catégories d'âge, il évolue dans le même sens en dents de scie. Au-delà de cet âge, l'écart entre le taux d'alphabétisation des hommes et celui des femmes s'accroît davantage en défaveur de ces dernières avec l'augmentation de l'âge.

GRAPHIQUE 22: TAUX D'ALPHABÉTISATION PAR ÂGE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE, 2023, RGPH-5, ANSADE



En milieu urbain, la classe d'âge la plus alphabétisée est celle des 15-19 ans avec un taux de près de 85,8%, ce qui est en très légère baisse par rapport à 2013 (86,1%). En milieu rural, le taux le plus élevé est atteint par la classe des 15-19 ans avec 64,1% tandis qu'elle enregistrait un taux de 59,7% en 2013. Enfin, pour le milieu nomade, c'est le groupe des 20-24 ans qui est le plus alphabétisé avec 47,5% (37,8% en 2013) au coude à coude avec les 25-29 ans (47,4% au lieu de 32,5% en 2013).

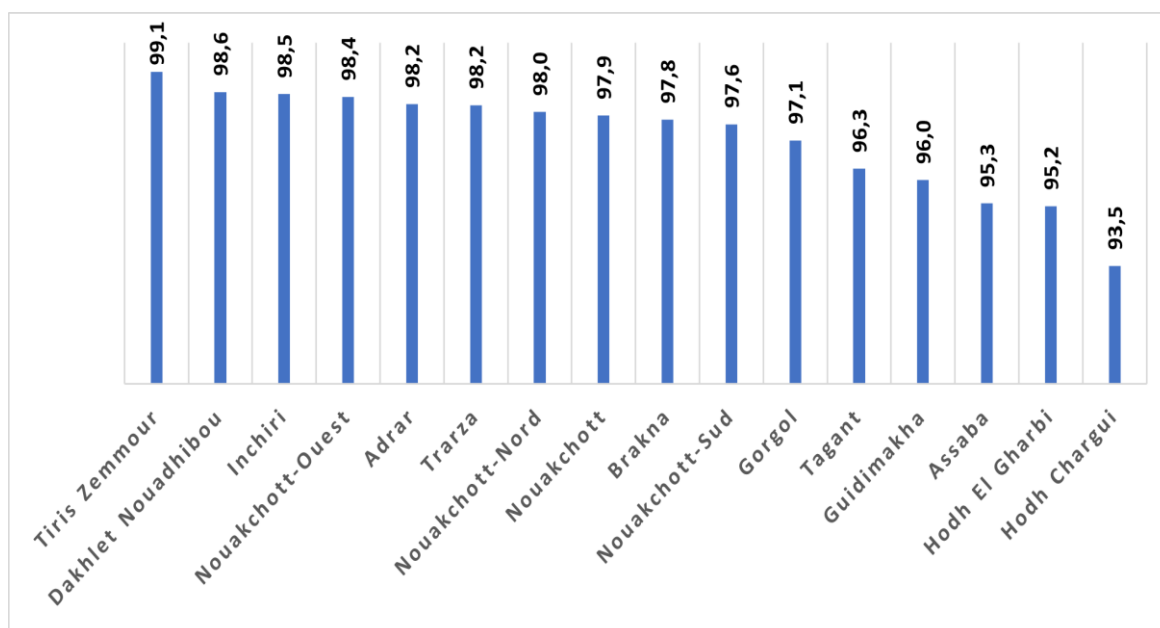
4.2. Fréquentation d'établissement scolaire

Au total, 96,8% des filles entre 6 et 11 ans fréquentent une école formelle en 2023. En l'absence de structure scolaire formel en milieu nomade due à son caractère mobile, la scolarisation des filles y demeure insuffisante (voir Tableau A.22 en annexe) et le taux global de non-scolarisation des filles est de 49,2% (au lieu de 50,4% en 2013).

Dans le milieu rural, les Wilayas du Trarza, l'Adrar et Dakhlet-Nouadhibou sont les mieux classées en matière de scolarisation des petites filles avec des taux respectifs de 98%, 98% et 97,9%, contrairement au trio Hodh Chargui (92,3%), Hodh El Gharbi (93,7%) et l'Assaba (93,9%). Le taux global de non-scolarisation des filles rurales de 4,7% est légèrement au-dessus de la moyenne nationale (3,2%).

Au sein des zones urbaines, le taux de fréquentation des établissements scolaires par les filles de 6-11 ans est 98% avec de légères variations parmi les Wilayas. Tiris-Zemmour prend la tête du podium des Wilayas les plus favorables à la scolarisation des filles, avec un taux de 99,2%, suivie du Tagant (99%) et du Brakna (98,8%). Malgré la densité et la diversité du réseau d'établissements scolaires de la capitale, Nouakchott a une proportion légèrement en dessous de la moyenne nationale, de 97,9% de filles fréquentant le système éducatif.

GRAPHIQUE 23 : FREQUENTATION SCOLAIRE DES FILLES DE 6-11 ANS PAR WILAYA, 2023, RGPH-5, ANSADE



4.3. Niveau d'instruction des femmes

La connaissance du niveau d'instruction général de la population peut aider à apprécier la qualité des ressources humaines d'un pays. Les données recueillies lors du RGPH-5 permettent de distinguer les personnes n'ayant jamais été scolarisées de celles ayant atteint un niveau d'enseignement donné (informel, primaire, secondaire ou supérieur), mesuré à partir de la dernière classe suivie.

Il ressort du Tableau A.23bis en annexe que 19,4% de la population ne présentent aucun niveau d'instruction tout milieu de résidence confondu, un pourcentage plus accentué en milieu rural (28,5%). L'enseignement coranique a été dispensé à plus de la moitié de la population nomade. Les taux des niveaux supérieurs (collège à université) sont dégressivement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural et nomade. Par ailleurs, la proportion de personnes ayant un niveau primaire est d'environ 1/3 pour les milieux urbain et rural.

Tableau 6 : Niveau d’instruction de la population féminine des 6 ans et plus, selon le sexe

Niveau d’instruction	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Aucun niveau	17,7%	21,0%	19,4%
Coranique	16,0%	15,2%	15,6%
Mahadra	11,4%	10,5%	10,9%
Crèche/ maternelle	0,2%	3%	0,2%
Primaire	32,6%	33,8%	33,2%
Collège	10,7%	10,6%	10,6%
Lycée	6,1%	6,1%	6,1%
Université	4,0%	2,0%	2,9%
Lycée technique	2,0%	1,0%	1,0%
Etablissement professionnel	1,0%	1,0%	1,0%
Supérieur technique	1,0%	0,0%	0,0%
Supérieur professionnel	0,0%	0,0%	0,0%
Ne Sait Pas	9,0%	5,0%	7,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : RGPH-5 2023, ANSADE

De manière générale, le niveau d’instruction de la population féminine est caractérisé par la prédominance des personnes sans instruction et de celles ayant le niveau primaire avec des taux respectifs de 21 % et 33,8 %. Ces taux étaient respectivement de 36,9% et 27,9% en 2013, dénotant ainsi une augmentation de l’instruction des femmes entre 2013 et 2023. La population féminine ayant le niveau supérieur reste très faible (2%) depuis 2013 (1,3%). En outre, on constate que les individus de sexe masculin sont légèrement plus instruits que les individus de sexe féminin.

4.4. Connaissances en langues des femmes

Outre la langue maternelle, la connaissance d’autres langues ouvre davantage d’opportunités pour les femmes. S’agissant à la fois d’outils de communication, d’échanges et de diffusion des connaissances, les langues peuvent constituer des moyens de participation et d’intégration socioculturelle et économique des femmes. A contrario, la non-maîtrise des langues pourrait constituer un facteur d’exclusion de la femme et, par conséquent, réduirait sa participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Le tableau 7 indique que, 40,8% de la population en Mauritanie n’écrivent ou ne parlent aucune langue, 38,4% écrivent et parlent l’arabe, 16,2% le français et seuls moins de 5% de la population parlent et écrivent les deux langues française et arabe à la fois. Les femmes semblent moins nombreuses que leur compatriote masculin à disposer des compétences linguistiques qui permettent d’apprécier le niveau d’alphabétisation

dans une langue. Le taux d’alphabétisation étant d’environ 70%, néanmoins, le taux reflétant les compétences écrites et orales dans une langue n’excède 40,8% chez la population des 10 ans et plus, pourtant pour les langues principales d’enseignement, qui sont l’arabe et le français.

L’arabe est sans surprise la plus parlée et écrite (par 37,9% de femmes et 39% d’hommes) compte tenu de la proportion majoritaire d’arabophone en Mauritanie. Le français, première langue étrangère du pays, est parlée et écrite par 14,4% de femmes et 18,2% d’hommes. Seuls 4,6% de la population ont des aptitudes de bilinguisme.

Tableau 7 : Langues écrites et parlées par la population de 10 ans et plus selon le sexe

Langues écrites et parlées	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Aucune	37,4%	43,8%	40,8%
Arabe	39,0%	37,9%	38,4%
Français	18,2%	14,4%	16,2%
Arabe et Français	5,4%	3,8%	4,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : RGPH-5 2023, ANSADE

Les connaissances en langue des femmes se sont détériorées comparativement²¹ aux chiffres de 2013 notamment, en arabe et dans le bilinguisme (arabe et français) passant ainsi de 39,9% (en 2013) à 38,4% (en 2023) pour la première et de 8,5 % (en 2013) à 4,6% (en 2023).

4.5. Santé des femmes

Les femmes ont généralement une espérance de vie plus longue que les hommes. Selon plusieurs études publiées²², les femmes vivent plus longtemps que les hommes mais leurs années de vie supplémentaires sont souvent marquées par des problèmes de santé. S’agissant de leur santé, les risques de maladie et le handicap peuvent affecter la qualité de vie des femmes.

Les femmes sont plus exposées au risque de maladies chroniques que les hommes. 7,3% d’entre elles souffriraient de ce type de pathologies contre 5% des hommes tandis que le risque dans la population totale est de 6,2%, signifiant que les femmes sont plus vulnérables que les hommes en termes de prévalence de ces maladies. Une différence qui pourrait s’expliquer par une moindre activité physique des femmes mauritaniennes et phénomène de surpoids coutumier dans le pays.

²¹ La comparaison avec les statistiques de 2013 doit être faite avec précaution car une seconde modalité « Autre » était présente dans le précédent questionnaire du RGPH 2013.

²² Etude sur le profil genre en Mauritanie, BAD, 2022

Tableau 8 : Occurrence de maladies chroniques selon le sexe

Sexe	Maladies chroniques	
	Oui	Non
Masculin	5,0%	95,0%
Féminin	7,3%	92,7%
Total	6,2%	93,8%

Source : RGPH-5 2023, ANSADE

Par ailleurs, la répartition des personnes handicapées (Tableau A.25 en annexe) indique que la proportion des femmes portant un handicap se décompose en 56,7% au sein du milieu urbain, 43,1% dans le rural et 0,2% en milieu nomade. La tendance est la même pour la situation du handicap des hommes, cependant, le taux est légèrement plus bas en urbain pour les hommes (55,8%).

5. PARTICIPATION DES FEMMES A LA VIE ECONOMIQUE

Les résultats des trois derniers Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (2000, 2013 et 2023), montrent une augmentation progressive du poids démographique des femmes. C'est dans ce contexte qu'intervient les différentes actions visant à renforcer le rôle fondamental de la femme dans tout processus de développement du pays. Ainsi, plusieurs stratégies de développement ont été mises en œuvre afin d'améliorer les conditions économiques et d'autonomisation des femmes leur permettant de participer activement au processus de développement et de limiter leur dépendance économique. La contribution des femmes à la vie économique permet d'appuyer les performances socio-économiques du pays et d'améliorer le statut socio-économique de cette composante de la population mauritanienne dont le poids démographique est prééminent. Ainsi, l'amélioration de leurs conditions sera analysée à travers des statistiques liées à : (i) la situation des femmes actives, (ii) leur statut dans l'emploi qu'elles occupent et (iii) la typologie d'activités économiques qu'elles exercent.

5.1. Situation de la population féminine active

La population en âge de travailler, constituant la force de travail d'une économie, comprend toutes les personnes des deux sexes, âgées de 14 à 64 ans.

La part de la population active dans l'ensemble de la population féminine en âge de travailler est analysée ici dans le but d'apprécier la main d'œuvre disponible au niveau de l'économie mauritanienne.

Le Bureau International du Travail (BIT) a défini le concept de « population active » comme le regroupement de la population active occupée et les chômeurs, il s'agit d'une définition internationale²³. Au sens du RGPH-5, la question d'activité est posée aux personnes âgées de 7 ans et plus et les déclarations concernent les personnes ayant exercées une activité dans les sept derniers jours et les réponses sont classées en trois groupes :

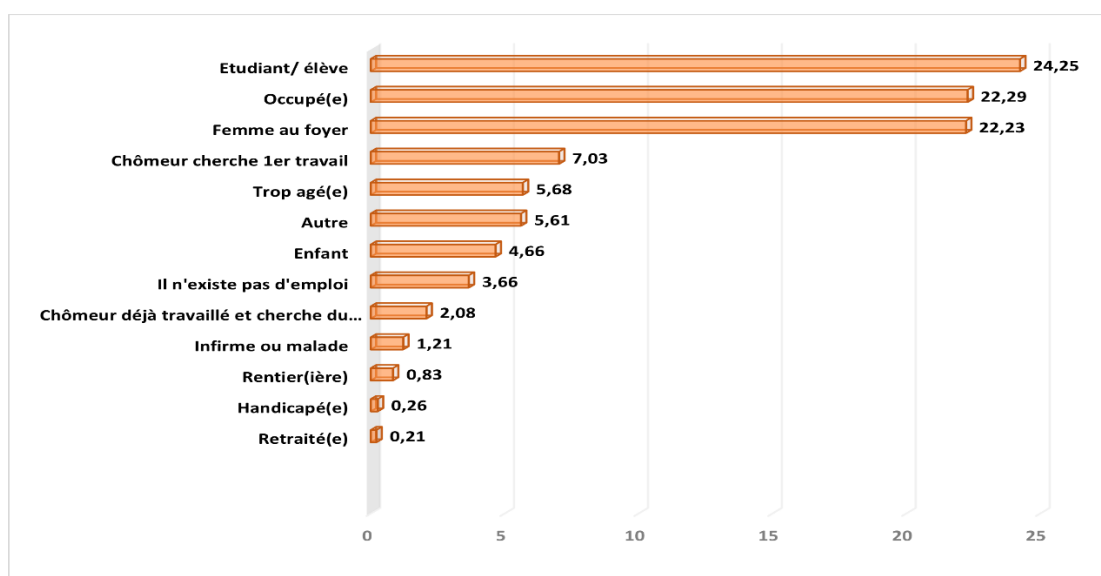
- ☞ Exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel, irrégulier ou saisonnier est considéré « actif » ;
- ☞ Être chômeur à la recherche d'un emploi : « chômeur » ;
- ☞ N'a pas d'emploi et n'en cherche pas : « inactif ».

Les catégories précitées correspondent ainsi à la population active occupée, elles représentent en moyenne près de 53% des femmes.

²³ Adoptée en 1982 par une résolution du BIT

La situation des femmes de 10 ans et plus par rapport à l'occupation indique qu'étant donné leur jeune âge, près du quart d'entre elles suivent encore des études (24,2%), alors que 22,3% seulement sont dans un statut d'occupée et 22,2% sont des femmes au foyer. Elles ne sont que 0,83% à être rentière et 9,11% sont dans une situation de chômage (en recherche de premier emploi ou non). 3,7% des femmes justifient leur situation par le manque d'opportunité d'emploi.

GRAPHIQUE 24: SITUATION D'ACTIVITES DES FEMMES, 2023, RGPH-5, ANSADE



L'âge et la retraite constituent près de 6% et l'infirmité et le handicap pas loin de 1,5%.

Pour mieux apprécier la situation d'occupation des femmes, celle-ci est croisée avec l'état matrimonial, un facteur pouvant l'impacter.

L'étude de l'état d'occupation (actif, chômeur, inactif) selon l'état matrimonial des femmes met en lumière, une proportion de **célibataires** plus élevée parmi les femmes inactives (44,7%), suivie des femmes chômeuses (31,3%) et des femmes occupées (16,1%). La majorité des femmes **occupées** (62,8%) sont mariées, ce qui est attendu étant donné que les femmes dans des emplois stables peuvent avoir plus de possibilités de se marier. Les **chômeuses** et **inactives** ont un pourcentage plus faible de mariage (53,2% et 42,3%, respectivement). Ce phénomène peut être attribué à des réalités économiques ou sociales, où l'incertitude de l'emploi ou l'isolement social des femmes inactives pourrait influencer leur statut matrimonial.

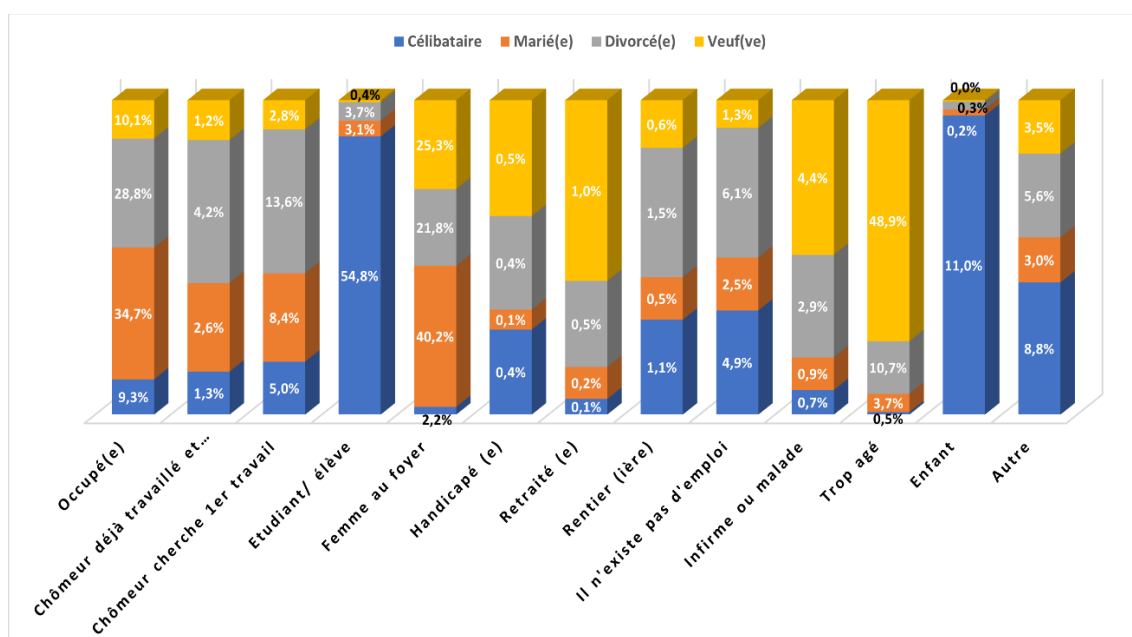
La proportion de **divorcées** est plus élevée parmi les femmes occupées (15,0%) comparativement aux femmes chômeuses (12,7%) et inactives (6,3%). Les femmes **inactives** ont une proportion plus élevée de veuves (6,6%), suivies des femmes occupées (6,0%) et des chômeuses (2,8%).

Cela montre que la situation d'activité a un impact significatif sur l'état matrimonial des femmes en Mauritanie, avec des femmes plus employées ayant tendance à être mariées, tandis que les femmes inactives sont plus susceptibles d'être célibataires.

En analysant les raisons poussant les femmes à ne pas rechercher d'emploi, en fonction de leur statut matrimoniale, le Graphique 26, indique que les femmes célibataires suivent encore des études à 54,8%, seules 9,3% d'entre elles sont occupées. Le chômage*²⁴ touche 6,3% d'entre elles et sont 2,2% à être femme au foyer.

Les femmes en situation de mariage enregistrent à la fois le taux d'occupation le plus élevé (34,7%) que les autres statuts matrimoniaux, et la grande proportion de femmes au foyer. Le chômage* concerne 11% d'entre elles.

GRAPHIQUE 25: SITUATION D'ACTIVITES DES FEMMES SELON LEUR ETAT MATRIMONIAL, 2023, RGPH-5, ANSADE



Les femmes divorcées sont occupées pour près de 29% d'entre elles et 21,8% sont femmes au foyer. Le chômage*²⁵ touche près de 18% d'entre elles accentuant ainsi leur vulnérabilité face aux charges économiques et devoirs dont elles doivent parfois s'acquitter seules étant donné leur statut.

²⁴ * le chômage est ici au sens de la déclaration des deux situations : « chômeur cherche 1^{er} travail » et « chômeur ayant déjà travaillé et recherche un travail ».

²⁵ * le chômage est ici au sens des deux modalités de déclaration des deux situations : « chômeur cherche 1^{er} travail » et « chômeur ayant déjà travaillé et recherche un travail ».

Le veuvage, une autre source de précarité pour les femmes, plus souvent corrélé avec l'âge, concerne près de 49% de situation de femmes âgées, 25,3% de cet état est relatif aux femmes au foyer et seules 10,1% des veuves sont occupées.

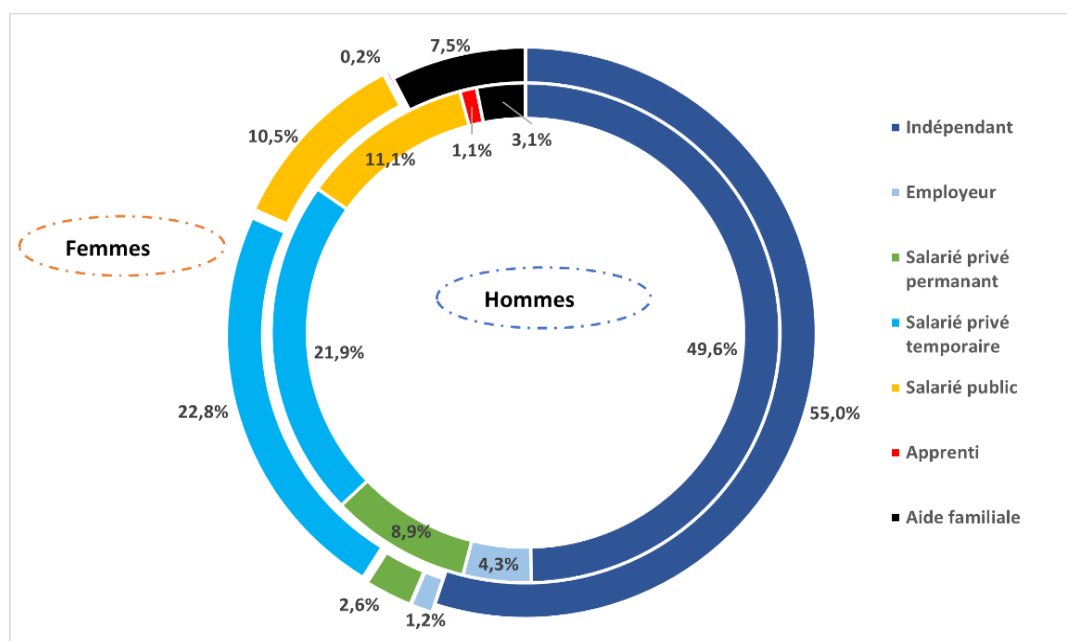
5.2. Statut dans la profession

Par ailleurs, en analysant les statuts dans l'emploi de la population occupée en âge de travailler des 15 ans plus, le Graphique 27, montre qu'au niveau national, les travailleurs indépendants sont prédominants dans le statut d'activité, ils représentent près de 52% de la population occupée, suivis par les salariés privés temporaires (22,3%).

L'analyse de la situation dans les professions de la population occupée montre que près de la moitié des hommes et 55% des femmes ont un statut d'indépendant. Le salariat, qu'il soit public ou privé, est toutefois moins présent dans le statut d'occupation, il représente 36% chez les femmes et 41,9% chez les hommes actifs. La situation dans le salariat public ou privé temporaire semble être proche pour les deux sexes ; la proportion d'hommes est néanmoins plus élevée parmi les salariés privés permanents (8,9% contre 2,6% des femmes).

Le statut d'employeur n'est pas très fréquent pour les hommes (4,3%) mais plus rare encore chez les femmes (1,2%). L'aide familiale représente 7,5% des statuts des femmes actives et seulement 3,1% des hommes. La proportion d'apprentis est faible chez les hommes (1,1%) et négligeable chez les femmes (0,2%).

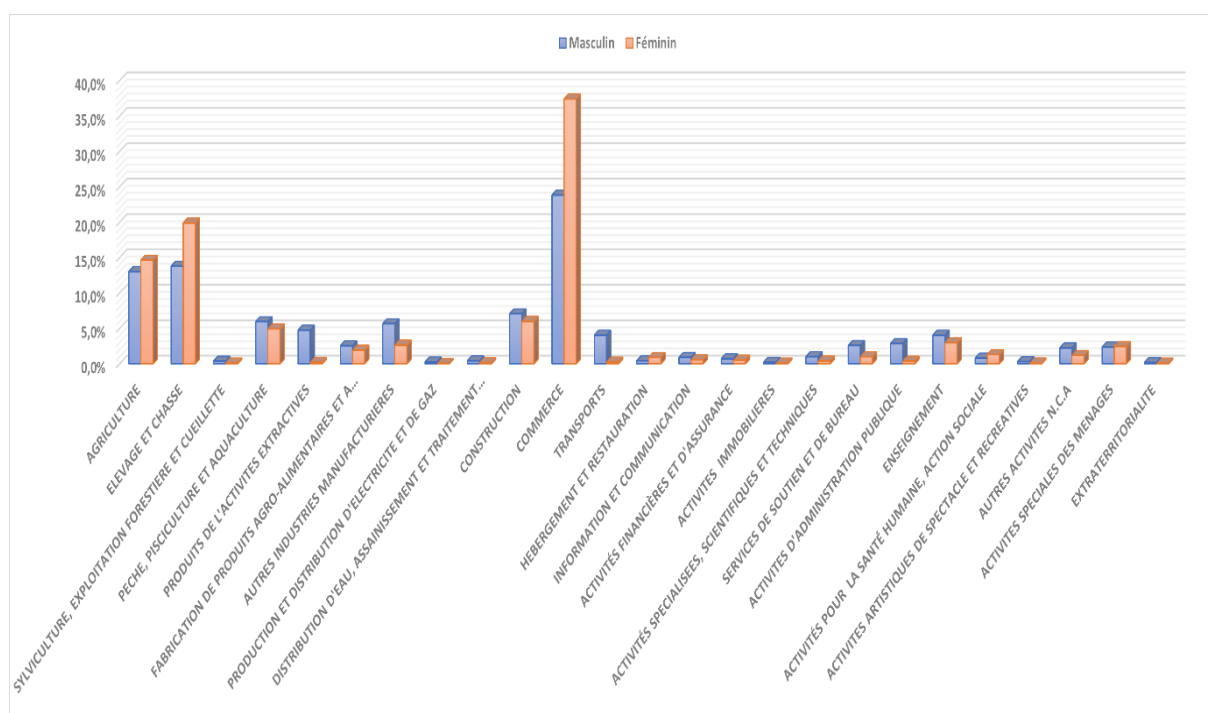
GRAPHIQUE 26: REPARTITION DES STATUTS DES ACTIFS OCCUPES PAR SEXE, 2023, RGPH-5, ANSADE



5.3. Types d'activités économiques exercées

La répartition de la population active occupée selon la branche d'activité, montre que les femmes sont plus présentes que les hommes dans les activités de commerce (37,4%)²⁶, de l'élevage et la chasse (19,9%), d'agriculture (14,6%), d'hébergement et restauration (0,9%), des actions pour la santé humaine et le social (1,3%), et elles sont presque à parité avec leurs homologues masculins dans le domaine des activités spéciales des ménages (2,4%).

GRAPHIQUE 27 : TYPES D'ACTIVITES ECONOMIQUES PAR SEXE, 2023, RGPH-5, ANSADE



La répartition des branches d'activités de la population féminine par niveau d'instruction (Tableau A.32 en annexe), indique que les femmes ayant un niveau d'instruction élevé universitaire sont plus présentes dans les branches d'activité extraterritoriales (48,2%), financières et d'assurance (46%) d'enseignement (45,4%) exigeant en effet un niveau intellectuel élevé. A l'inverse, les femmes n'ayant aucun niveau de formation sont davantage représentées dans les activités d'élevage et de chasse (42%), d'agriculture (41,2%) ainsi que dans le de commerce (37,2%). Ce dernier ne nécessite souvent pas de niveau d'instruction particulier et s'exerce fréquemment dans le secteur informel, principal pourvoyeur d'emploi en Mauritanie²⁷. Le niveau secondaire se retrouve dominant chez les femmes exerçant dans l'administration publique (56,6%).

²⁶ 32,8% en 2013. La catégorisation ayant évolué entre les deux recensements, la comparaison ne peut être judicieuse pour les autres activités.

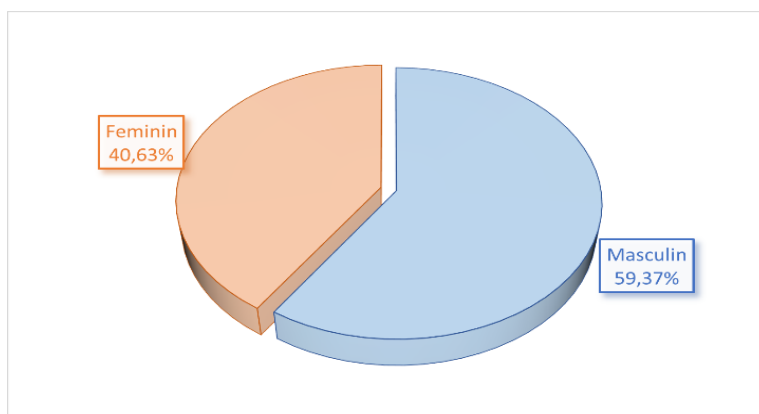
²⁷ ENESI 2017

6. CARACTERISTIQUES DES FEMMES CHEFS DE MENAGE

Dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitat, un « chef de ménage » est un membre habituel du ménage ordinaire dont l'autorité est reconnue par les autres membres du ménage ordinaire. Il est ainsi un résident responsable de ce ménage. Cette responsabilité se matérialise par un certain nombre de caractéristiques : sexe (généralement, mais pas nécessairement, masculin), âge (plus âgé-e), statut économique ou autres. Afin d'étudier ces attributs, il sera abordé dans cette section, les structures sociodémographiques des femmes cheffes de ménage ainsi que le cadre de vie des ménages dirigés par les femmes à travers notamment leur profil économique.

Sur les 837 521 ménages ordinaires recensés en 2023, 340 316 sont dirigés par des femmes, soit 40,6%, alors qu'en 2013, ils étaient 36% à l'être soit une augmentation de 4 points qui peuvent être imputée à diverses raisons qui seront analysées ci-dessous.

GRAPHIQUE 28 : REPARTITION (%) DU SEXE DES CHEFS DE MENAGE, 2023, RGPH-5, ANSADE

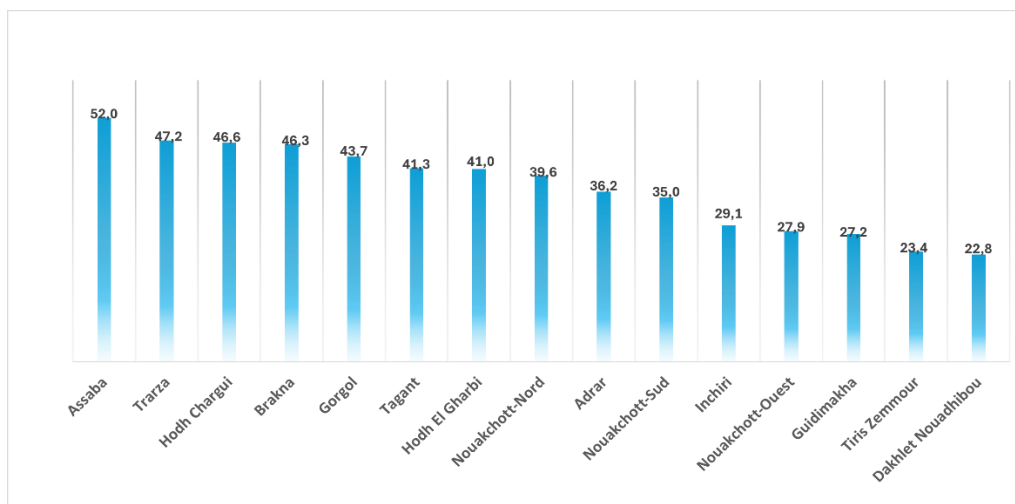


L'analyse des fréquences des cheffes de ménage selon le milieu de résidence, indique que c'est dans le milieu rural que s'observent la fréquence la plus grande de femmes cheffes de ménage avec près de 44%, marquant ainsi un accroissement de 2,3 par rapport à 2013. Cette prépondérance peut être engendrée par plusieurs facteurs tels que, le mariage précoce entraînant la multiplicité des mères célibataires dans les zones rurales, ou encore la migration des hommes vers les centres urbains. Les cheffes de ménages sont 38% en milieu urbain, en augmentation aussi dans ce milieu car elles étaient 31,3% en 2013. Ce n'est que dans le milieu nomade que leur proportion a connu une diminution, elles représentent en effet, 16,3% alors qu'elles étaient 11,7% au précédent RGPH.

La répartition géographique (Graphique 30) des cheffes de ménage indique que 52% des ménages dans l'Assaba sont dirigés par des femmes, Wilaya où les femmes ont le plus grand poids démographique.

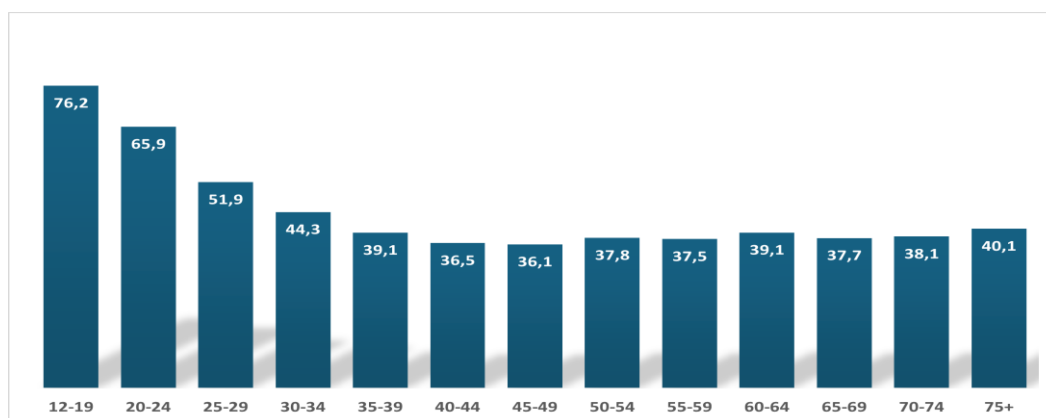
Dakhlet-Nouadhibou contient le moins de femmes cheffes de ménages avec 22,8%, contre 77,2% d'hommes dirigeant de ménages.

GRAPHIQUE 29: REPARTITION (%) DES FEMMES CHEFFES DE MENAGE PAR WILAYA, 2023, RGPH-5, ANSADE



La structure par âge des femmes cheffes de ménage montre que (Graphique 31) la proportion des femmes cheffes de ménage atteint son maximum au sein de la tranche d'âge des très jeunes des 12-19²⁸ ans avec un chiffre record de 76,2% et décroît continuellement jusqu'à 36,1% pour les 45-49 ans, puis augmente à partir des 50-54 ans et fluctue avec l'avancée en âge. Les ménages les plus jeunes (moins de 30 ans) sont donc en moyenne, majoritairement dirigés par des femmes et ce n'est qu'à partir du groupe 30-34 ans que la tendance s'inverse en faveur des hommes.

GRAPHIQUE 30: REPARTITION (%) DES FEMMES CHEFFES DE MENAGE SELON LE GROUPE D'AGE, 2023, RGPH-5, ANSADE

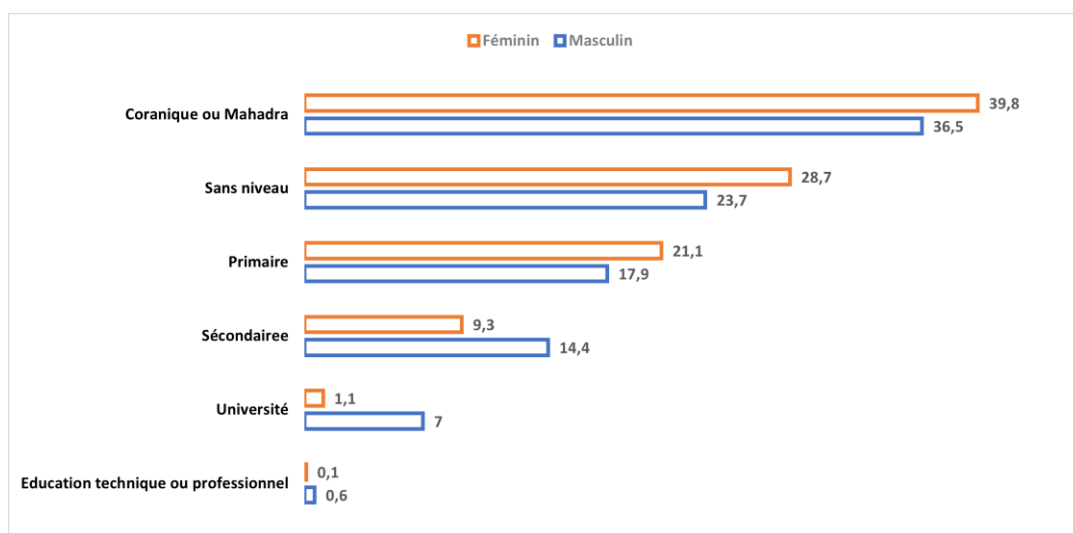


L'examen du niveau d'instruction des chefs de ménages montre que 28,7% des femmes cheffes de ménage n'ont reçues aucune formation contre 23,7% d'hommes qui ne sont pas instruits. Une tendance qui s'est maintenue depuis 2013 où les proportions respectives étaient de 47% et 34,2%, soulignant ainsi un recul

²⁸ Correspondant à 6 824 ménages dans le pays (Tableau A.38 en annexe).

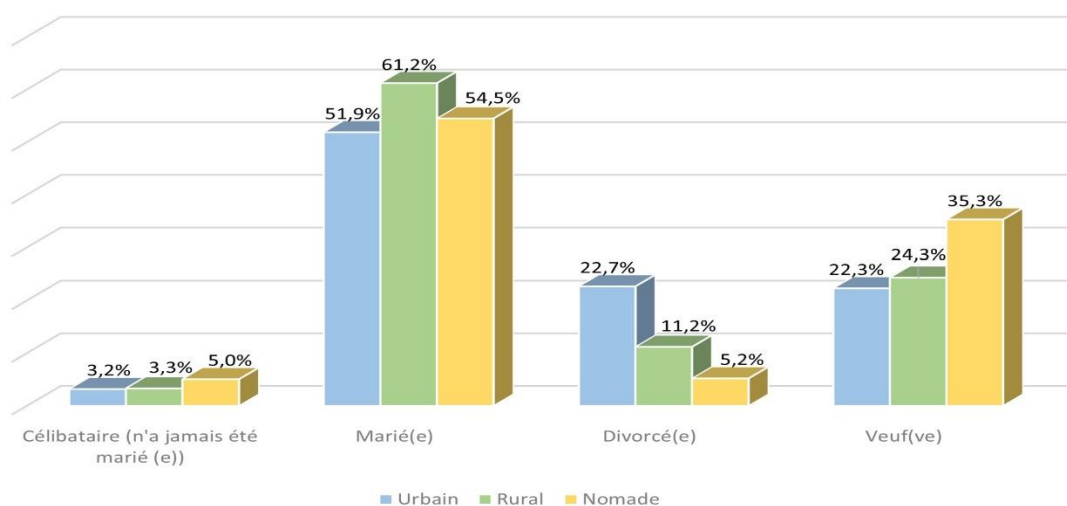
considérable de ce taux et par conséquent, l'élévation du niveau d'instruction des chefs de ménages qu'ils soient hommes ou femmes. L'enseignement religieux a été reçu par une proportion de 39,8% des femmes chefs de ménages (contre 32% en 2013) alors qu'ils sont 36,5% des hommes à l'avoir étudié. C'est dans les enseignements supérieurs et technique ou professionnel que les dirigeantes des ménages sont les moins présentes, notamment à l'université où elles sont 1,1% à y être allées contre 7% des hommes.

GRAPHIQUE 31: DISTRIBUTION DES NIVEAUX D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE SEXE, 2023, RGP5-5, ANSADE



Les statuts des femmes cheffes de ménage (Graphique 33) indique un statut de mariées dominant (56,5%), suivi des veuves (23,3%) et des divorcées (16,9%), et seules 3,2% d'entre elles sont célibataires.

GRAPHIQUE 32: ETAT MATRIMONIAL DES CHEFFES DE MENAGE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE, 2023, RGP5-5, ANSADE



Indépendamment du milieu de résidence, les femmes cheffes de ménage sont majoritairement mariées. En milieu urbain, le deuxième statut des cheffes de ménage est celui de divorcée (22,7%), elles sont 22,3% à

être veuves et seulement 3,2% célibataires, tandis qu'en milieu nomade et rural, le second statut matrimonial est le veuvage (respectivement 35,3% et 24,3%). En milieu rural, 11,2% des cheffes de ménages sont divorcées et 3,3% sont célibataires, alors qu'en milieu nomade, les divorcée et célibataires représentent respectivement, 5,2% et 5%.

La situation des femmes cheffes de ménage dans la vie active (Tableau A.36 en annexe), indique que seules 11,9% d'entre elles sont occupées, 12,4% sont au chômage et 75,7% sont inactives. Ceci marque le statut d'inoccupation dans lequel se trouvent ces femmes et la précarité dont elles sont exposées. Les conséquences qui s'y affèrent peuvent impacter les enfants et autres membres du ménage.

Concernant la répartition des tailles des ménages dirigés par les femmes, les petits (1-2) représentent 13,8% pendant que 27,4% des ménages sont entre 3 et 4 membres, 27,3% sont moyens (5-6), 17,1% sont composés de 7-8 personnes et 14,5% de 9 et plus.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse réalisée dans le cadre de ce thème a mis en exergue non seulement le poids et le statut de la femme mauritanienne au niveau de la société mais aussi des disparités hommes-femmes dans plusieurs domaines.

La Mauritanie a connu en effet une évolution démographique significative de sa population féminine, avec une représentation croissante des femmes dans la société. Les femmes représentent désormais près de 52% de la population totale, une tendance croissante qui se reflète particulièrement dans les zones rurales où elles jouent un rôle central dans le développement socioéconomique du pays. Ceci souligne la nécessité de mettre en place des politiques spécifiques pour répondre aux besoins des femmes et améliorer leurs conditions de vie.

L'analyse des dynamiques matrimoniales, de la fécondité et de la migration féminine met en évidence des défis et des opportunités. Si la fécondité demeure relativement élevée, en particulier en milieu rural, l'augmentation du célibat, ainsi que le phénomène de mariage précoce, exigent des politiques ciblées en matière de droits reproductifs et d'autonomisation des femmes. Par ailleurs, la migration féminine caractérisée par sa jeunesse, notamment des réfugiées, met en lumière la nécessité de renforcer les politiques d'intégration et de soutien humanitaire adressés à cette frange de la population.

En ce qui concerne l'éducation, bien que des progrès aient été réalisés, des disparités notables subsistent, entre les deux sexes mais aussi en milieu rural et nomade. Bien que le taux d'analphabétisme ait connu une baisse considérable ces dernières années, des inégalités persistent dans les niveaux d'éducation des hommes et des femmes. Ces différences sont plus accentuées dans certaines Wilayas. D'autre part, les femmes restent plus vulnérables face à la prévalence des maladies chroniques, ainsi, des efforts doivent être consentis en matière de santé publique particulièrement, dans les diagnostics et la prévention de ces pathologies. Des efforts soutenus pour améliorer l'éducation des femmes, notamment sur leurs compétences linguistiques, ainsi que leur accès à des soins de santé appropriés, sont essentiels pour garantir leur épanouissement et leur pleine participation à la construction de la société.

Enfin, bien que des avancées aient été faites dans la participation économique des femmes, des inégalités demeurent, surtout en termes d'accès à des emplois rémunérés et stables. La promotion de l'entrepreneuriat féminin qui reste restreint, ainsi que des politiques visant à réduire les préjugés sur les femmes et les barrières socio-économiques, permettraient d'améliorer la situation économique des femmes et par ricochet, de favoriser une croissance inclusive pour l'ensemble du pays.

En somme, la Mauritanie se trouve à un carrefour de son développement démographique et socio-économique. La place des femmes, encore marquée par des inégalités, constitue un enjeu clé pour l'avenir du pays. Il est crucial d'adopter des politiques publiques intégrées, visant à améliorer l'éducation, la santé, les opportunités économiques et l'inclusion sociale des femmes, afin de favoriser un développement durable à toute la population.

In fine, ce thème qui est dédié aux caractéristiques sociales, démographiques et économiques des femmes en Mauritanie offre aux utilisateurs un large éventail de produits statistiques pour les besoins de la prise de décision, de la planification du développement, du suivi/évaluation des projets ainsi que des programmes de recherches scientifiques. Les tableaux en Annexe fourniront des informations les plus exhaustives possibles sur le sujet, couvrant les zones géographiques du pays.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Indicateurs de genre en Mauritanie, Groupe de Suivi Genre, Secrétariat à la condition féminine de la République Islamique de Mauritanie, 2003
- 2) Chapitre 13 : Situation socioéconomique de la femme en Mauritanie, RGPH-4 2013, ONS, 2015
- 3) Profil Genre Pays de la République Islamique de Mauritanie, BAD, 2015
- 4) Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS), ONS-UNICEF, 2015
- 5) Problématique de l'Accès des Femmes à la Propriété Foncière en Mauritanie, Banque Mondiale, 2015
- 6) Enquête sur la situation de l'emploi et du secteur informel en Mauritanie (ENESI), ONS, 2017
- 7) Enquête sur toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des fillettes, ONS, 2018
- 8) Réseau francophone pour l'égalité Femme-Homme Mauritanie, Pour l'Égalité Femme – Homme, Organisation Internationale de la Francophonie
- 9) Enquête Démographique et de Santé de la Mauritanie (EDSM), 2019/2020
- 10) Enquêtes Permanentes sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) 2014, 2019/2020
- 11) Etude sur le profil genre en Mauritanie, (Marieme SIDI MOHAMED NAFA), MASEF-BAD, 2022
- 12) Analyse rapide de genre en Mauritanie, UNICEF, 2022
- 13) Les Mauritaniens n'adhèrent pas au principe de l'égalité des genres dans l'emploi et le foncier, Afrobarometer, 2023
- 14) MGF/E EN MAURITANIE : BREF COMPTE-RENDU, 2023
- 15) Groupe de Travail d'expertes des Nations unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles l'ONU envoyées en Mauritanie, ONU, 2023
- 16) Examen de la Mauritanie devant la CEDAW, OHCHR, 2023
- 17) Rapport sur la situation économique en Mauritanie, 7^e édition, Banque Mondiale, 2024
- 18) Bulletin de la FAO en Mauritanie, 1^{er} Trimestre 2025

SOURCE EN LIGNE

<https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2021/06/01/gender-equality-a-necessary-condition-for-promoting-inclusive-growth-in-mauritania>

<https://www.ungeneva.org/fr/news-media/meeting-summary/2023/02/experts-committee-elimination-discrimination-against-women-2>

<https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2023/10/mauritania-despite-progress-women-and-girls-lives-still-being-sacrificed-say>

<https://www.afrobarometer.org/publication/ad863-bien-que-contre-lusage-de-la-force-physique-sur-les-femmes-les-mauritaniens-estiment-que-la-violence-conjugale-est-une-affaire-privee/>

ANNEXE A

Tableau A.2 : Distribution des Wilayas selon l'importance numérique des femmes en 2023, Mauritanie, RGPH-5 2023

Wilaya	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Hodh Chargui	288389	46,1%	337255	53,9%	625644	100,0%
Hodh El Gharbi	186877	46,4%	216214	53,6%	403091	100,0%
Assaba	203189	45,0%	248615	55,0%	451804	100,0%
Gorgol	210612	47,6%	231878	52,4%	442490	100,0%
Brakna	181163	46,3%	210147	53,7%	391310	100,0%
Trarza	151958	46,9%	171945	53,1%	323903	100,0%
Adrar	34710	48,5%	36913	51,5%	71623	100,0%
Dakhlet Nouadhibou	102943	55,8%	81515	44,2%	184459	100,0%
Tagant	54264	47,3%	60495	52,7%	114759	100,0%
Guidimakha	172362	47,5%	190713	52,5%	363075	100,0%
Tiris Zemmour	46899	59,3%	32230	40,7%	79129	100,0%
Inchiri	18466	62,6%	11018	37,4%	29483	100,0%
Nouakchott-Ouest	105168	51,3%	99714	48,7%	204881	100,0%
Nouakchott-Nord	303315	49,4%	311151	50,6%	614465	100,0%
Nouakchott-Sud	315156	50,2%	312259	49,8%	627415	100,0%
Nouakchott	723638	50,0%	723123	50,0%	1446761	100,0%
Total	2375471	48,2%	2552062	51,8%	4927532	100,0%

Tableau A.3 : Répartition géographique des populations totale et féminine par Wilaya en 2023, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Féminin		Population	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Hodh Chargui	337 255	13,2%	625 644	12,7%
Hodh El Gharbi	216 214	8,5%	403 091	8,2%
Assaba	248 615	9,7%	451 804	9,2%
Gorgol	231 878	9,1%	442 490	9,0%
Brakna	210 147	8,2%	391 310	7,9%
Trarza	171 945	6,7%	323 903	6,6%
Adrar	36 913	1,4%	71 623	1,5%
Dakhlet Nouadhibou	81 515	3,2%	184 459	3,7%
Tagant	60 495	2,4%	114 759	2,3%
Guidimakha	190 713	7,5%	363 075	7,4%
Tiris Zemmour	32 230	1,3%	79 129	1,6%
Inchiri	11 018	0,4%	29 483	0,6%
Nouakchott-Ouest	99 714	3,9%	204 881	4,2%
Nouakchott-Nord	31 1151	12,2%	614 465	12,5%
Nouakchott-Sud	312 259	12,2%	627 415	12,7%
Nouakchott	723 123	28,3%	1 446 761	29,4%
Total	2 552 062	100,0%	4 927 532	100,0%

Tableau A.4 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe en 2023, Mauritanie, RGPH 2023

Milieu	Sexe			Poids relatif des femmes (%)	Nombre de femmes pour 100 hommes
	Masculin	Féminin	Total		
	Effectif	Effectif	Effectif		
Urbain	1 297 409	1 344 143	2 641 552	50,9	103,6
Rural	1 067 517	1 198 940	2 266 457	52,9	112,3
Nomade	10 545	8 979	19 523	46,0	85,1
Total	237 5471	2 552 062	4 927 532	51,8	107,4

Tableau A.5 : Répartition de la population résidente par milieu de résidence selon le sexe en 2023, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Milieu				Taux d'urbanisation (%)
	Urbain Effectif	Rural Effectif	Nomade Effectif	Total Effectif	
Hodh Chargui	152 454	465 554	7 635	625 644	24,4
Hodh El Gharbi	98 458	303 369	1 264	403 091	24,4
Assaba	148 238	301 860	1 706	451 804	32,8
Gorgol	129 885	312 136	469	442 490	29,4
Brakna	105 061	283 775	2 473	391 310	26,8
Trarza	101 818	220 359	1 726	323 903	31,4
Adrar	44 959	25 901	762	71 623	62,8
Dakhlet Nouadhibou	177 273	6 678	508	184 459	96,1
Tagant	34 690	78 812	1 257	114 759	30,2
Guidimakha	114 588	247 252	1 236	363 075	31,6
Tiris Zemmour	68 409	10 350	370	79 129	86,5
Inchiri	18 956	10 411	116	29 483	64,3
Nouakchott-Ouest	204 881	0	0	204 881	100,0
Nouakchott-Nord	614 465	0	0	614 465	100,0
Nouakchott-Sud	627 415	0	0	627 415	100,0
Nouakchott	1 446 761	0	0	1 446 761	100,0
Total	2 641 552	2 266 457	19 523	4 927 532	53,6

Tableau A.7 : Effectif de la population selon le sexe et rapport de féminité selon le groupe d'âge en 2023, Mauritanie, RGPH

2023

Âge quinquennal	Sexe				
	Masculin	Féminin	Total	Proportion de femmes	Rapport de féminité (%)
	Effectif	Effectif	Effectif		
0-4	356790	345166	701956	49,2	96,7
5-9	348088	341836	689924	49,5	98,2
10-14	326371	328213	654585	50,1	100,6
15-19	273104	289946	563050	51,5	106,2
20-24	189243	231328	420572	55,0	122,2
25-29	152472	195738	348210	56,2	128,4
30-34	132832	167809	300641	55,8	126,3
35-39	114823	140844	255667	55,1	122,7
40-44	97811	111201	209012	53,2	113,7
45-49	85511	93474	178985	52,2	109,3
50-54	75993	82337	158330	52,0	108,3
55-59	65195	68450	133645	51,2	105,0
60-64	54193	53934	108127	49,9	99,5
65-69	41572	40329	81901	49,2	97,0
70-74	28133	26903	55037	48,9	95,6
75-79	14118	13785	27903	49,4	97,6
80-84+	10053	10403	20456	50,9	103,5
85+	9168	10364	19531	53,1	113,0
Total	2375471	2552062	4927532	51,8	107,4

Tableau A.8 : Structure par grands groupes d'âges de la population féminine en 2023 (%), Mauritanie, RGPH 2023

Groupe âge	Milieu			
	Urbain	Rural	Nomade	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)
0 à 14 ans	48,2	51,5	0,4	100,0
15 à 49 ans	58,4	41,2	0,4	100,0
50 à 59 ans	57,5	42,0	0,4	100,0
60 à 79 ans	51,9	47,6	0,4	100,0
80 ans et plus	40,9	58,6	0,4	100,0
NSP	0,0	0,0	100,0	100,0
Total	53,6	46,0	0,4	100,0
Age Moyen	24,6	22,3	24,7	23,5

Tableau A.9 : Ages moyen et médian de la population masculine et féminine en 2023, Mauritanie, RGPH 2023

Milieu	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Age					
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Urbain	24,4	19,0	24,7	20,0	24,6	20,0
Rural	21,7	15,0	22,8	17,0	22,3	16,0
Nomade	26,1	22,0	23,0	19,0	24,7	20,0
Total	23,2	17,0	23,8	19,0	23,5	18,0

Tableau A.10 : Ages moyen et médian de la population féminine par Wilaya et selon le milieu de résidence en 2023, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Milieu							
	Urbain		Rural		Nomade		Total	
	Age							
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Hodh Chargui	24,3	19,0	22,7	18,0	21,2	16,0	23,0	18,0
Hodh El Gharbi	24,7	19,0	22,6	17,0	22,4	19,0	23,1	18,0
Assaba	25,3	20,0	22,4	17,0	22,7	19,0	23,3	18,0
Gorgol	23,9	19,0	21,6	16,0	24,0	18,0	22,3	17,0
Brakna	25,3	20,0	23,4	17,0	24,2	21,0	23,9	18,0
Trarza	25,8	21,0	26,4	21,0	27,0	23,0	26,2	21,0
Adrar	26,0	21,0	26,4	20,0	29,2	23,0	26,2	21,0
Dakhlet Nouadhibou	23,8	20,0	28,8	24,0	28,5	23,0	24,0	20,0
Tagant	25,6	20,0	23,5	18,0	23,9	20,0	24,2	18,0
Guidimakha	23,5	18,0	20,8	16,0	19,4	15,0	21,7	17,0
Tiris Zemmour	24,3	20,0	29,9	25,0	26,1	22,0	24,4	20,0
Inchiri	25,5	21,0	28,5	25,0	27,5	23,0	25,9	21,0
Nouakchott- Ouest	26,2	23,0					26,2	23,0
Nouakchott-Nord	24,9	21,0					24,9	21,0
Nouakchott-Sud	24,4	21,0					24,4	21,0
Nouakchott	24,9	21,0					24,9	21,0
Total	24,7	20,0	22,8	17,0	23,0	19,0	23,8	19,0

Tableau A.11 : Répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon l'état matrimonial, Mauritanie, RGPH 2023

État matrimonial des 10 ans et plus	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Célibataire (n'a jamais été marié (e))	57,4%	41,1%	48,8%
Marié(e)	40,1%	45,1%	42,7%
Divorcé(e)	1,8%	7,7%	4,9%
Veuf(ve)	0,6%	6,1%	3,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau A.12 : Situation matrimoniale des femmes selon le milieu de résidence, Mauritanie, RGPH 2023

État matrimonial des 10 ans et plus	Milieu			
	Urbain	Rural	Nomade	Total
Célibataire (n'a jamais été marié (e))	42,5%	39,5%	36,5%	41,1%
Marié(e)	42,3%	48,4%	54,3%	45,1%
Divorcé(e)	9,6%	5,5%	3,1%	7,7%
Veuf(ve)	5,6%	6,7%	6,0%	6,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau A.13 : Nombre de mariage des femmes par âge quinquennal, Mauritanie, RGPH 2023

Nombre de mariages	Âge quinquennal (%)																
	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84+	85+	Total
1	97,8	96,7	92,8	88,3	80,1	75,3	73,1	70,4	69,0	68,6	68,4	69,0	69,8	70,8	69,4	70,8	78,5
2	2,2	3,3	7,2	11,7	15,0	17,5	18,4	19,3	19,9	19,8	19,9	19,3	19,1	18,8	20,2	18,8	15,3
3	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	5,0	5,6	6,6	6,9	7,3	7,5	7,4	7,2	6,7	7,2	6,8	4,1
4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	1,4	1,	2,2	2,4	2,5	2,4	2,5	2,3	2,3	1,9	1,9	1,3
5 et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,9	1,1	1,5	1,7	1,8	1,9	1,8	1,6	1,5	1,3	1,7	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,	100,0	100,0	100,0

Tableau A.14 : Proportion de femmes mariées par milieu de résidence selon le nombre de mariage, Mauritanie, RGPH 2023

Nombre de mariages	Milieu			
	Urbain	Rural	Nomade	Total
1	73,8%	83,9%	92,1%	78,5%
2	17,8%	12,4%	6,8%	15,3%
3	5,2%	2,7%	0,9%	4,1%
4	1,8%	0,6%	0,0%	1,3%
5 et plus	1,3%	0,4%	0,2%	0,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau A.15 : Répartition de la population résidente féminine de 10 ans et plus vivant en polygamie, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Milieu											
	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes		% de femmes en polygamie	Femmes		% de femmes en polygamie	Femmes		% de femmes en polygamie	Femmes		% de femmes en polygamie
	Femmes en polygamie	Femmes mariées	Moyenne	Femmes en polygamie	Femmes mariées	Moyenne	Femmes en polygamie	Femmes mariées	Moyenne	Femmes en polygamie	Femmes mariées	Moyenne
Effectif	Effectif		Effectif	Effectif		Effectif	Effectif		Effectif	Effectif		
Hodh Chargui	4642	26126	17,8	11888	84677	14,0	15	1400	1,0	16544	112204	14,7
Hodh El Gharbi	2353	16600	14,2	8546	55289	15,5	2	233	0,8	10901	72122	15,1
Assaba	2625	25041	10,5	7672	53289	14,4	19	315	5,9	10316	78645	13,1
Gorgol	5040	21323	23,6	13828	55208	25,0	3	56	5,6	18871	76587	24,6
Brakna	3828	18172	21,1	10977	50681	21,7	37	448	8,2	14841	69301	21,4
Trarza	2977	17615	16,9	6365	41312	15,4	27	266	10,3	9369	59194	15,8
Adrar	444	7311	6,1	191	4544	4,2	0	137	0,0	635	11992	5,3
Dakhlet Nouadhibou	3051	26532	11,5	60	892	6,8	0	74	0,0	3111	27498	11,3
Tagant	422	5522	7,6	844	12891	6,5	4	246	1,7	1271	18659	6,8
Guidimakha	9118	20989	43,4	15317	45696	33,5	12	170	7,1	24447	66856	36,6
Tiris Zemmour	808	10657	7,6	22	166	13,4	1	45	2,2	831	10868	7,6
Inchiri	264	2973	8,9	139	605	22,9	0	26	0,0	403	3605	11,2
Nouakchott-Ouest	6539	35219	18,6	0	0		0	0		6539	35219	18,6
Nouakchott-Nord	14040	98336	14,3	0	0		0	0		14040	98336	14,3
Nouakchott-Sud	16070	99681	16,1	0	0		0	0		16070	99681	16,1
Nouakchott	36649	233236	15,7	0	0		0	0		36649	233236	15,7
Total	72220	432099	16,7	75850	405250	18,7	119	3417	3,5	148189	840767	17,6

Tableau A.16 : Répartition de la population résidente féminine célibataire de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Milieu											
	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes	Femmes célibataires	% de femmes célibataires	Femmes	Femmes célibataires	% de femmes célibataires	Femmes	Femmes célibataires	% de femmes célibataires	Femmes	Femmes célibataires	% de femmes célibataires
Hodh Chargui	61751	24474	39,6	174434	66283	38,0	2484	875	35,2	238669	91631	38,4
Hodh El Gharbi	41084	18411	44,8	111718	43250	38,7	425	163	38,4	153226	61824	40,3
Assaba	62591	26252	41,9	113489	45442	40,0	613	240	39,2	176693	71935	40,7
Gorgol	50293	22713	45,2	112028	45559	40,7	146	65	44,6	162467	68337	42,1
Brakna	42164	17818	42,3	108021	44288	41,0	863	342	39,7	151048	62449	41,3
Trarza	41987	18276	43,5	88581	34488	38,9	494	169	34,2	131062	52932	40,4
Adrar	17905	7155	40,0	9820	3564	36,3	264	89	33,7	27989	10808	38,6
Dakhlet Nouadhibou	59212	25253	42,6	2008	700	34,8	145	49	33,7	61365	26001	42,4
Tagant	14172	6179	43,6	28678	11507	40,1	427	145	34,1	43277	17832	41,2
Guidimakha	45398	20099	44,3	87345	35186	40,3	280	97	34,5	133023	55381	41,6
Tiris Zemmour	23358	9107	39,0	379	139	36,6	108	51	46,7	23845	9297	39,0
Inchiri	7059	2827	40,0	1304	467	35,8	44	13	29,4	8407	3307	39,3
Nouakchott-Ouest	78632	33261	42,3	0	0	0,0	0	0	0,0	78632	33261	42,3
Nouakchott-Nord	237555	97832	41,2	0	0	0,0	0	0	0,0	237555	97832	41,2
Nouakchott-Sud	237802	103746	43,6	0	0	0,0	0	0	0,0	237802	103746	43,6
Nouakchott	553990	234839	42,4	0	0	0,0	0	0	0,0	553990	234839	42,4
Total	1020963	433403	42,5	837805	330872	39,5	6292	2298	36,5	1865060	766574	41,1

Tableau A.17 : Répartition de la population résidente féminine mariée de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Milieu											
	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes		% de femmes mariées	Femmes		% de femmes mariées	Femmes		% de femmes mariées	Femmes		% de femmes mariées
	Femmes	Femmes mariées	Moyenne	Femmes	Femmes mariées	Moyenne	Femmes	Femmes mariées	Moyenne	Femmes	Femmes mariées	Moyenne
Effectif	Effectif	Effectif		Effectif	Effectif		Effectif	Effectif				
Hodh Chargui	61751	26126	42,3	174434	84677	48,5	2484	1400	56,4	238669	112204	47,0
Hodh El Gharbi	41084	16600	40,4	111718	55289	49,5	425	233	54,8	153226	72122	47,1
Assaba	62591	25041	40,0	113489	53289	47,0	613	315	51,4	176693	78645	44,5
Gorgol	50293	21323	42,4	112028	55208	49,3	146	56	38,3	162467	76587	47,1
Brakna	42164	18172	43,1	108021	50681	46,9	863	448	52,0	151048	69301	45,9
Trarza	41987	17615	42,0	88581	41312	46,6	494	266	53,9	131062	59194	45,2
Adrar	17905	7311	40,8	9820	4544	46,3	264	137	51,9	27989	11992	42,8
Dakhlet Nouadhibou	59212	26532	44,8	2008	892	44,4	145	74	50,7	61365	27498	44,8
Tagant	14172	5522	39,0	28678	12891	44,9	427	246	57,7	43277	18659	43,1
Guidimakha	45398	20989	46,2	87345	45696	52,3	280	170	60,8	133023	66856	50,3
Tiris Zemmour	23358	10657	45,6	379	166	43,9	108	45	41,4	23845	10868	45,6
Inchiri	7059	2973	42,1	1304	605	46,4	44	26	59,3	8407	3605	42,9
Nouakchott-Ouest	78632	35219	44,8	0	0		0	0		78632	35219	44,8
Nouakchott-Nord	237555	98336	41,4	0	0		0	0		237555	98336	41,4
Nouakchott-Sud	237802	99681	41,9	0	0		0	0		237802	99681	41,9
Nouakchott	553990	233236	42,1	0	0		0	0		553990	233236	42,1
Total	1020963	432099	42,3	837805	405250	48,4	6292	3417	54,3	1865060	840767	45,1

Tableau A.18 : Répartition de la population résidente féminine divorcée de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Milieu											
	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes		% de femmes divorcée	Femmes		% de femmes divorcée	Femmes		% de femmes divorcée	Femmes		% de femmes divorcée
	Femmes	Femmes divorcée	Moyenne	Femmes	Femmes divorcée	Moyenne	Femmes	Femmes divorcée	Moyenne	Femmes	Femmes divorcée	Moyenne
Effectif	Effectif	Effectif		Effectif	Effectif		Effectif	Effectif		Effectif	Effectif	
Hodh Chargui	61751	7097	11,5	174434	11674	6,7	2484	71	2,8	238669	18842	7,9
Hodh El Gharbi	41084	3828	9,3	111718	6354	5,7	425	5	1,2	153226	10187	6,6
Assaba	62591	7112	11,4	113489	7469	6,6	613	17	2,8	176693	14598	8,3
Gorgol	50293	2706	5,4	112028	3928	3,5	146	14	9,5	162467	6647	4,1
Brakna	42164	2903	6,9	108021	5036	4,7	863	23	2,7	151048	7962	5,3
Trarza	41987	3164	7,5	88581	5289	6,0	494	26	5,3	131062	8479	6,5
Adrar	17905	2421	13,5	9820	963	9,8	264	12	4,5	27989	3396	12,1
Dakhlet Nouadhibou	59212	4986	8,4	2008	239	11,9	145	9	6,2	61365	5234	8,5
Tagant	14172	1466	10,3	28678	2304	8,0	427	9	2,2	43277	3780	8,7
Guidimakha	45398	1809	4,0	87345	2486	2,8	280	5	1,8	133023	4300	3,2
Tiris Zemmour	23358	2399	10,3	379	45	11,8	108	4	3,7	23845	2448	10,3
Inchiri	7059	830	11,8	1304	143	10,9	44	3	7,0	8407	975	11,6
Nouakchott-Ouest	78632	6537	8,3	0	0		0	0		78632	6537	8,3
Nouakchott-Nord	237555	28578	12,0	0	0		0	0		237555	28578	12,0
Nouakchott-Sud	237802	21942	9,2	0	0		0	0		237802	21942	9,2
Nouakchott	553990	57057	10,3	0	0		0	0		553990	57057	10,3
Total	1020963	97777	9,6	837805	45929	5,5	6292	198	3,1	1865060	143904	7,7

Tableau A.19 : Répartition de la population résidente féminine veuve de 10 ans et plus par Wilaya et selon le milieu de résidence, Mauritanie, RGPH 2023

Milieu												
	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Femmes		% de femmes veuve	Femmes		% de femmes veuve	Femmes		% de femmes veuve	Femmes		% de femmes veuve
Wilaya	Femmes	Femmes veuve	Moyenne	Femmes	Femmes veuve	Moyenne	Femmes	Femmes veuve	Moyenne	Femmes	Femmes veuve	Moyenne
	Effectif	Effectif		Effectif	Effectif		Effectif	Effectif		Effectif	Effectif	
Hodh Chargui	61751	4053	6,6	174434	11800	6,8	2484	138	5,6	238669	15991	6,7
Hodh El Gharbi	41084	2245	5,5	111718	6825	6,1	425	24	5,6	153226	9094	5,9
Assaba	62591	4185	6,7	113489	7289	6,4	613	41	6,6	176693	11514	6,5
Gorgol	50293	3551	7,1	112028	7333	6,5	146	11	7,5	162467	10895	6,7
Brakna	42164	3272	7,8	108021	8015	7,4	863	49	5,7	151048	11336	7,5
Trarza	41987	2932	7	88581	7492	8,5	494	33	6,6	131062	10457	8
Adrar	17905	1018	5,7	9820	749	7,6	264	26	9,9	27989	1793	6,4
Dakhlet Nouadhibou	59212	2441	4,1	2008	177	8,8	145	14	9,4	61365	2632	4,3
Tagant	14172	1004	7,1	28678	1977	6,9	427	26	6	43277	3006	6,9
Guidimakha	45398	2501	5,5	87345	3977	4,6	280	8	2,9	133023	6486	4,9
Tiris Zemmour	23358	1194	5,1	379	29	7,6	108	9	8,2	23845	1232	5,2
Inchiri	7059	430	6,1	1304	89	6,8	44	2	4,3	8407	521	6,2
Nouakchott-Ouest	78632	3615	4,6	0	0		0	0		78632	3615	4,6
Nouakchott-Nord	237555	12809	5,4	0	0		0	0		237555	12809	5,4
Nouakchott-Sud	237802	12433	5,2	0	0		0	0		237802	12433	5,2
Nouakchott	553990	28858	5,2	0	0		0	0		553990	28858	5,2
Total	1020963	57683	5,6	837805	55753	6,7	6292	380	6	1865060	113816	6,1

Tableau A.20 : Indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence

Wilaya	Indice Synthétique de fécondité (ISF)
	2023
Hodh Charghi	5,1
Hodh Gharbi	5,2
Assaba	4,9
Gorgol	5,7
Brakna	5,2
Trarza	4,3
Adrar	4,0
Dakhlet-Nouadhibou	3,9
Tagant	4,9
Guidimagha	5,6
Tiris Zemmour	4,0
Inchiri	4,4
Nouakchott-Ouest	3,5
Nouakchott-Nord	3,9
Nouakchott-Sud	4,2
Ensemble	4,7
Milieu de résidence	
Urbain	4,1
Rural	5,5
Nomade	3,9

Tableau A12.21 : Taux d'analphabétisme pour la population 10 ans et plus par milieu de résidence, Mauritanie, RGPH 2023

Milieu	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
	Taux d'analphabétisation		
	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Urbain	18,1	22,5	20,4
Rural	40,3	45,3	43,0
Nomade	59,2	62,4	60,7
Total	27,5	32,9	30,3

Tableau A.22 : Proportion (%) de filles des ménages ordinaires de 6 à 11 ans ne fréquentant pas un établissement scolaire par Wilaya selon le milieu de résidence, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Milieu							
	Urbain		Rural		Nomade		Total	
	fréquentation d'un établissement		fréquentation d'un établissement		fréquentation d'un établissement		fréquentation d'un établissement	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Hodh Chargui	96,1	3,9	92,3	7,7	11,4	88,6	93,5	6,5
Hodh El Gharbi	98,3	1,7	93,7	6,3	0,0	100,0	95,2	4,8
Assaba	97,6	2,4	93,9	6,1	66,7	33,3	95,3	4,7
Gorgol	98,1	1,9	96,7	3,3	76,1	23,9	97,1	2,9
Brakna	98,8	1,2	97,3	2,7	33,3	66,7	97,8	2,2
Trarza	98,4	1,6	98,0	2,0	100,0	0,0	98,2	1,8
Adrar	98,4	1,6	98,0	2,0	91,9	8,1	98,2	1,8
Dakhlet Nouadhibou	98,6	1,4	97,9	2,1	0,0	100,0	98,6	1,4
Tagant	99,0	1,0	94,9	5,1	43,7	56,3	96,3	3,7
Guidimakha	98,0	2,0	95,1	4,9	56,8	43,2	96,0	4,0
Tiris Zemmour	99,2	0,8	95,3	4,7	0,0	0,0	99,1	0,9
Inchiri	98,6	1,4	97,6	2,4	0,0	0,0	98,5	1,5
Nouakchott-Ouest	98,4	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	98,4	1,6
Nouakchott-Nord	98,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98,0	2,0
Nouakchott-Sud	97,6	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	97,6	2,4
Nouakchott	97,9	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0	97,9	2,1
Total	98,0	2,0	95,3	4,7	50,8	49,2	96,8	3,2

Tableau A.23 : Taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe, Mauritanie, RGPH 2023

Âge quinquennal	Milieu											
	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Sexe											
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
	Moyenne											
10-14	19,6	18,9	19,3	38,2	38,8	38,5	62,4	64,8	63,6	28,8	28,8	28,8
15-19	15,8	14,2	15,0	34,8	35,9	35,4	54,9	53,5	54,2	24,1	24,4	24,2
20-24	17,0	17,2	17,1	38,9	40,0	39,6	54,8	52,5	53,7	25,3	27,5	26,5
25-29	16,5	18,7	17,6	38,7	41,5	40,4	54,5	52,6	53,6	24,7	28,7	26,9
30-34	17,9	22,9	20,6	40,5	46,3	44,0	55,1	59,9	57,2	26,7	33,2	30,3
35-39	17,9	24,6	21,5	40,6	48,9	45,4	56,0	67,1	60,7	26,4	34,4	30,8
40-44	18,0	26,2	22,2	42,8	53,0	48,5	62,7	69,7	65,5	27,5	37,3	32,7
45-49	17,8	27,2	22,6	42,2	53,3	48,2	61,7	72,8	66,2	27,2	38,0	32,8
50-54	18,1	29,7	24,0	44,3	57,3	51,3	63,9	71,6	66,9	29,1	42,0	35,8
55-59	18,1	33,5	25,8	45,6	59,6	53,1	62,7	76,7	68,2	29,2	44,9	37,2
60-64	21,3	38,1	29,6	48,2	60,7	54,5	61,9	79,7	68,8	33,7	48,7	41,2
65-69	22,3	40,0	31,0	48,0	62,3	55,1	72,8	87,2	77,5	34,2	50,5	42,2
70-74	25,8	44,6	34,9	50,2	65,0	57,5	70,5	76,1	72,4	38,6	55,4	46,8
75-79	26,9	46,6	36,8	51,9	66,8	59,2	61,8	75,5	67,0	40,2	57,1	48,5
80-84+	30,7	48,7	39,7	52,9	67,4	60,4	62,0	81,4	69,3	43,5	59,7	51,8
85+	34,3	50,9	42,8	50,1	61,6	56,3	69,7	93,9	81,8	43,7	57,6	51,1
Total	18,1	22,5	20,4	40,3	45,3	43,0	59,2	62,4	60,7	27,5	32,9	30,3

Tableau A.24 : Langues écrites et parlées par la population de 10 ans et plus selon le sexe, Mauritanie, RGPH 2023

Langues écrites et parlées	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Aucun	37,4%	43,8%	40,8%
Arabe	39,0%	37,9%	38,4%
Français	18,2%	14,4%	16,2%
Arabe et Français	5,4%	3,8%	4,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau A.25 : Répartition (%) des personnes handicapées par milieu de résidence selon le sexe, Mauritanie, RGPH 2023

Milieu	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		Total	
Urbain	125264	55,8	163678		288942	56,3
Rural	98316	43,8	124349		222665	43,4
Nomade	837	0,4	606	0,2	1443	0,3
Total	224417	100,0	288633	100,0	513050	100,0

Tableau A.26 : Répartition de la population féminine âgée de 10 ans et plus par situation d'activité selon l'état matrimonial, Mauritanie, RGPH 2023

Statut d'occupation	État matrimonial des 10 ans et plus (%)				
	Célibataire (n'a jamais été marié (e))	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf(ve)	Total
Occupé(e)	9,3%	34,7%	28,8%	10,1%	22,3%
Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	1,3%	2,6%	4,2%	1,2%	2,1%
Chômeur cherche 1er travail	5,0%	8,4%	13,6%	2,8%	7,0%
Etudiant/ élève	54,8%	3,1%	3,7%	0,4%	24,2%
Femme au foyer	2,2%	40,2%	21,8%	25,3%	22,2%
Handicapé (e)	0,4%	0,1%	0,4%	0,5%	0,3%
Retraité (e)	0,1%	0,2%	0,5%	1,0%	0,2%
Rentier (ière)	1,1%	0,5%	1,5%	0,6%	0,8%
Il n'existe pas d'emploi	4,9%	2,5%	6,1%	1,3%	3,7%
Infirmes ou malades	0,7%	0,9%	2,9%	4,4%	1,2%
Trop âgé	0,5%	3,7%	10,7%	48,9%	5,7%
Enfant	11,0%	0,2%	0,3%	0,0%	4,7%
Autre	8,8%	3,0%	5,6%	3,5%	5,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau A.26bis : Etat matrimonial de la population selon le sexe et la situation d'activité, Mauritanie, RGPH 2023

Etat matrimonial	Occupés			Chômeurs			Inactifs		
	Masculin								
Célibataire (n'a jamais été marié (e))	27,0%	53,4%	74,1%						
Marié(e)	70,0%	43,9%	23,8%						
Divorcé(e)	2,7%	2,4%	1,2%						
Veuf(ve)	,3%	,3%	,9%						
Total	100,0%	100,0%	100,0%						
	Féminin								
Célibataire (n'a jamais été marié (e))	16,1%	31,3%	44,7%						
Marié(e)	62,8%	53,2%	42,3%						
Divorcé(e)	15,0%	12,7%	6,3%						
Veuf(ve)	6,0%	2,8%	6,6%						
Total	100,0%	100,0%	100,0%						
	Total								
Célibataire (n'a jamais été marié (e))	24,7%	43,1%	55,9%						
Marié(e)	68,5%	48,2%	35,3%						
Divorcé(e)	5,3%	7,2%	4,4%						
Veuf(ve)	1,5%	1,5%	4,4%						
Total	100,0%	100,0%	100,0%						

Tableau A.27 : Population occupée par branche d'activité selon le sexe, Mauritanie, RGPH 2023

Branche d'activité	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
AGRICULTURE	13,0%	14,6%	13,7%
ELEVAGE ET CHASSE	13,8%	19,9%	16,2%
SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE ET CUEILLETTE	0,4%	0,1%	0,3%
PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE	5,9%	4,9%	5,5%
PRODUITS DE L'ACTIVITES EXTRACTIVES	4,7%	0,2%	2,9%
FABRICATION DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES ET A BASE DE TABAC	2,5%	1,9%	2,3%
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	5,6%	2,6%	4,4%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	0,2%	0,0%	0,2%
DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS	0,4%	0,2%	0,3%
CONSTRUCTION	7,1%	6,0%	6,6%
COMMERCE	23,8%	37,4%	29,2%
TRANSPORTS	4,0%	0,2%	2,5%
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	0,4%	0,9%	0,6%
INFORMATION ET COMMUNICATION	0,9%	0,6%	0,8%
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,7%	0,5%	0,6%
ACTIVITES IMMOBILIERES	0,2%	0,1%	0,2%
ACTIVITÉS SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1,0%	0,4%	0,7%
SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	2,6%	1,0%	1,9%
ACTIVITES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,8%	0,4%	1,9%
ENSEIGNEMENT	4,0%	3,0%	3,6%
ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE, ACTION SOCIALE	0,8%	1,3%	1,0%
Activités artistiques de spectacle et récréatives	0,3%	0,1%	0,2%
Autres Activités n.c.a	2,2%	1,2%	1,8%
Activités spéciales des ménages	2,3%	2,4%	2,4%
EXTRATERRITORIALITE	0,2%	0,1%	0,1%
NSP	0,0%	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau A.28 : Population occupée selon le statut d'emploi et le sexe, Mauritanie, RGPH 2023

Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Indépendant	49,6%		51,8%
Employeur	4,3%		3,1%
Salarié privé permanent	8,9%	2,6%	6,4%
Salarié privé temporaire	21,9%	22,8%	22,3%
Salarié public	11,1%	10,5%	10,9%
Apprenti	1,1%	0,2%	0,7%
Aide familiale	3,1%	7,5%	4,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau A.30 : Répartition des ménages ordinaires selon le sexe du chef de ménage, Mauritanie, RGPH 2023

Sexe	Effectif	Pourcentage (%)
Masculin	497205	59,4
Féminin	340316	40,6
Total	837521	100,0

Tableau A.31 : Répartition des chefs de ménage ordinaires par niveau d'instruction selon le sexe, Mauritanie, RGPH 2023

Type ou niveau de formation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Aucun niveau de formation	110052	53,5	95475	46,5	205527	100,0
Coranique ou mahadra	360368	61,2	228328	38,8	588696	100,0
Enseignement général	195278	64,6	107040	35,4	302318	100,0
maternelle	247	58,5	175	41,5	422	100,0
Primaire	88885	55,4	71495	44,6	160380	100,0
Collège	36292	66,3	18437	33,7	54729	100,0
Lycée	35048	72,8	13125	27,2	48172	100,0
Université	34808	90,1	3807	9,9	38615	100,0
Formation technique ou professionnel	2745	92,5	223	7,5	2968	100,0
Lycée technique	1129	92,3	95	7,7	1224	100,0
Etablissement professionnel	545	87,0	81	13,0	626	100,0
Supérieur technique	593	96,7	20	3,3	613	100,0
Supérieur professionnel	479	94,8	26	5,2	505	100,0
Ne Sait Pas	7592	79,3	1983	20,7	9576	100,0
Total	497200	59,4	340316	40,6	837516	100,0

Tableau A.32 : Répartition des chefs de ménage (%) par Wilaya de résidence selon le niveau d'instruction, Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Type ou niveau de formation														Total (%)
	Aucun niveau de formation (%)	Coranique ou mahadra (%)	Enseignement général (%)	Maternelle (%)	Primaire (%)	Collège (%)	Lycée (%)	Université (%)	Formation technique ou professionnel (%)	Lycée technique (%)	Etablissement professionnel (%)	Supérieur technique	Supérieur professionnel	Ne Sait Pas	
Hodh Chargui	30,8	67,4	20,3	0,0	15,7	2,5	1,3	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	100,0
Hodh El Gharbi	38,4	58,6	20,7	0,0	14,7	2,9	1,9	1,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	100,0
Assaba	31,3	63,1	26,3	0,0	19,1	3,7	2,2	1,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	100,0
Gorgol	39,4	52,8	26,3	0,0	18,8	3,9	2,4	1,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	100,0
Brakna	25,2	71,3	28,9	0,0	18,8	5,0	3,3	1,8	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,9	100,0
Trarza	20,3	76,3	32,1	0,0	17,5	6,4	5,0	3,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	1,0	100,0
Adrar	8,6	87,8	50,5	0,0	27,8	10,3	8,5	3,9	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	1,2	100,0
Dakhlet Nouadhibou	8,1	87,9	61,2	0,1	25,4	14,2	13,9	7,7	1,2	0,5	0,2	0,3	0,1	1,7	100,0
Tagant	21,8	69,6	35,8	0,0	24,1	4,8	3,9	2,9	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,	100,0
Guidimakha	50,4	38,7	25,3	0,1	17,7	4,3	2,0	1,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,7	100,0
Tiris Zemmour	8,2	84,6	63,3	0,0	23,3	15,5	17,7	6,7	3,1	1,3	0,3	0,7	0,9	1,7	100,0
Inchiri	9,5	87,4	55,9	0,0	24,5	13,2	11,4	6,8	0,5	0,3	0,0	0,1	0,0	1,6	100,0
Nouakchott-Ouest	11,9	79,2	60,1	0,1	15,5	9,1	12,3	23,1	1,4	0,5	0,4	0,3	0,2	2,0	100,0
Nouakchott-Nord	13,2	80,8	50,9	0,1	21,0	10,2	10,5	9,2	0,4	0,2	0,1	0,1	0,1	1,7	100,0
Nouakchott-Sud	12,9	80,8	51,1	0,1	22,8	10,6	10,1	7,5	0,5	0,2	0,1	0,1	0,1	2,4	100,0
Nouakchott	12,9	80,5	52,4	0,1	20,9	10,2%	10,	10,6	0,6	0,2	0,2	0,1	0,1	2,0	100,0
Total	24,5	70,3	36,1	0,1	19,1	6,5	5,8	4,6	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	1,1	100,0

Tableau A.33 : Répartition des chefs de ménage (%) selon le sexe, l'état matrimonial et le milieu de résidence de résidence, Mauritanie, RGPH 2023

État matrimonial des 10 ans et plus	Milieu											
	Urbain			Rural			Nomade			Total		
	Sexe											
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire (n'a jamais été marié (e))	6,8%	3,2%	5,4%	2,7%	3,3%	3,0%	5,1%	5,0%	5,1%	5,0%	3,2%	4,3%
Marié(e)	88,6%	51,9%	74,7%	93,9%	61,2%	79,6%	91,9%	54,5%	85,8%	91,0%	56,5%	77,0%
Divorcé(e)	3,1%	22,7%	10,5%	1,5%	11,2%	5,8%	1,7%	5,2%	2,3%	2,4%	16,9%	8,3%
Veuf(ve)	1,4%	22,3%	9,3%	1,9%	24,3%	11,7%	1,3%	35,3%	6,8%	1,6%	23,3%	10,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau A.34 : Répartition des ménages ordinaires selon leur taille, selon le sexe du chef de Ménage, RGPH 2023

Taille moyenne du ménage	Sexe du chef de ménage				Total	
	Masculin		Féminin		Pourcentage	Nombre de ménages
	Pourcentage	Nombre de ménages	Pourcentage	Nombre de ménages		
1-2	60,2	70762	39,8	46716	14,1	117477
3-4	51,6	99010	48,4	92825	23,0	191835
5-6	57,2	123409	42,8	92329	25,9	215738
7-8	63,0	98310	37,0	57804	18,7	156115
9 et plus	67,9	104034	32,1	49152	18,4	153186
Total	59,4	495526	40,6	338825	100,0	834351

Tableau A.35 : Répartition des chefs de ménage selon la situation dans l'activité et le sexe du chef de ménage, RGPH 2023

Situation de l'occupation du chef de ménage	Sexe du chef de ménage				Total	
	Masculin		Féminin		Pourcentage	Nombre de ménages
	Pourcentage	Nombre de ménages	Pourcentage	Nombre de ménages		
Occupé	29,0	242309	4,8	40159	33,9	282468
Chômeur	9,7	80792	5,1	42193	14,7	122985
Inactif	20,7	172425	30,7	256475	51,4	428900
Total	59,4	495527	40,6	338826	100,0	834353

Tableau A.36 : Répartition des chefs de ménages selon le sexe et le niveau d'instruction, RGPH 2023

Niveau d'instruction du chef de ménage	Sexe du chef de ménage				Total	
	Masculin		Féminin		Pourcentage	Nombre de ménages
	Pourcentage	Nombre de ménages	Pourcentage	Nombre de ménages		
Sans niveau	54,7	117486	45,3	97152	100,0	214638
Primaire	55,4	88707	44,6	71342	100,0	160049
Sécondaire	69,3	71154	30,7	31462	100,0	102616
Université	90,2	34680	9,8	3789	100,0	38469
Education technique ou professionnel	92,6	2731	7,4	220	100,0	2951
Couranique ou Mahadra	57,3	180768	42,7	134863	100,0	315631
Total	59,4	495527	40,6	338826	100,0	834353

Tableau A.37 : Répartition par Wilaya et sexe de personne réfugiés en Mauritanie, RGPH 2023

Wilaya	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
Hodh Chargui	27925	41,2	31630	54,4	59555	47,3
Hodh El Gharbi	1049	1,5	827	1,4	1876	1,5
Assaba	791	1,2	465	0,8	1256	1
Gorgol	1505	2,2	841	1,4	2347	1,9
Brakna	1082	1,6	746	1,3	1828	1,5
Trarza	2633	3,9	1306	2,2	3940	3,1
Adrar	104	0,2	126	0,2	230	0,2
Dakhlet Nouadhibou	4300	6,3	2371	4,1	6671	5,3
Tagant	241	0,4	144	0,2	385	0,3
Guidimakha	1741	2,6	1222	2,1	2963	2,4
Tiris Zemmour	1896	2,8	303	0,5	2199	1,7
Inchiri	1192	1,8	90	0,2	1281	1
Nouakchott-Ouest	10474	15,4	8164	14	18638	14,8
Nouakchott-Nord	4984	7,3	3962	6,8	8946	7,1
Nouakchott-Sud	7892	11,6	5926	10,2	13818	11
Total	67810	100	58122	100	125933	100

Tableau A.38 : Répartition des ménages ordinaires selon l'âge et le sexe du chef de ménage en Mauritanie, RGPH 2023

Groupe d'âge	Sexe du chef de ménage				Total	
	Masculin		Féminin		Pourcentage	Nombre de ménages
	Pourcentage	Nombre de ménages	Pourcentage	Nombre de ménages		
12-19	23,8	1624	76,2	5199	100,0	6824
20-24	34,1	9621	65,9	18556	100,0	28177
25-29	48,1	24896	51,9	26813	100,0	51709
30-34	55,7	45924	44,3	36544	100,0	82468
35-39	60,9	59420	39,1	38113	100,0	97533
40-44	63,5	62753	36,5	36033	100,0	98786
45-49	63,9	58103	36,1	32884	100,0	90987
50-54	62,2	60626	37,8	36834	100,0	97460
55-59	62,5	47114	37,5	28252	100,0	75366
60-64	60,9	46950	39,1	30166	100,0	77116
65-69	62,3	30116	37,7	18259	100,0	48375
70-74	61,9	22838	38,1	14077	100,0	36915
75+	59,9	25541	40,1	17097	100,0	42637
Total	59,4	495527	40,6	338826	100,0	834353

Tableau A.39 : Répartition par groupe d'âge quinquennaux et sexe de personne réfugiés en Mauritanie, RGPH 2023

Groupe d'âge quinquennaux	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin		Effectif	%
	Effectif	%	Effectif	%		
0-4	3295	15,4	3223	12,7	6518	13,9
5-9	3094	14,5	3137	12,3	6231	13,3
10-14	2629	12,3	2941	11,5	5570	11,9
15-19	2584	12,1	2755	10,8	5339	11,4
20-24	1875	8,8	2604	10,2	4480	9,6
25-29	1360	6,4	2153	8,5	3513	7,5
30-34	1232	5,8	2153	8,5	3385	7,2
35-39	958	4,5	1373	5,4	2330	5
40-44	966	4,5	1377	5,4	2344	5
45-49	645	3	777	3,1	1422	3
50-54	763	3,6	859	3,4	1622	3,5
55-59	446	2,1	442	1,7	888	1,9
60-64	565	2,6	612	2,4	1176	2,5
65-69	300	1,4	284	1,1	584	1,2
70-74	295	1,4	372	1,5	667	1,4
75-79	135	0,6	131	0,5	267	0,6
80+	190	0,9	274	1,1	465	1
Total	21331	100	25469	100	46800	100

ANNEXE B

Programmes et Stratégies

- Plan d'action pour la femme en milieu rural (2009-2012) qui permet aux femmes en milieu rural un meilleur accès aux services de base.
- Stratégie nationale de promotion de l'abandon des mutilations génitales féminines (2016-2019).
- Programme national de santé de reproduction (2016- 2020).
- Stratégie Nationale sur la Croissance Accélérée et la Prospérité Partagée (SCAPP, 2016- 2030).
- Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG, 2015-2025) : assoit les principes d'équité en appuyant la lutte contre les discriminations à l'égard les femmes et en supportant l'exercice des droits civiques, civils, économiques, sociaux et culturels des femmes.

Instances pour renforcer le rôle des femmes dans le développement du pays et assurer leur promotion

- Cellules genre mises en place au niveau des ministères sectoriels par le Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF).
- Observatoire national des droits de la femme et de la fille (ONDEF) : créé en 2020. Il s'agit d'une instance consultative d'information des pouvoirs publics chargé du suivi et de l'évaluation des carences et des déséquilibres dans le domaine des droits des femmes.
- Comité Interministériel d'Institutionnalisation du Genre (CIIG, créé en 2015).
- Groupe Suivi Genre (GSG).
- Comité National et Comités Régionaux de lutte contre les violences basées sur le genre (2008) : ayant des vocations de consultation et d'orientation.

Ratification ou adhésion aux déclarations, conventions et traités internationaux relatifs aux femmes et aux filles

- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, ratifié en 2001).
- Convention relative aux droits de l'enfant (CDE, ratifiée en 1991).
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, ratifié en 2004).
- Déclaration de Beijing.
- Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995).
- Protocole de Maputo (2005).
- Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (2005).



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr



+222 45 25 30 70
info@ansade.mr
www.ansade.mr